CMSEA

La sauvegarde du lien social

HANDICAP

PROTECTION DE L'ENFANCE

INCLUSION SOCIALE

PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

2018

RAPPORT DE GESTION

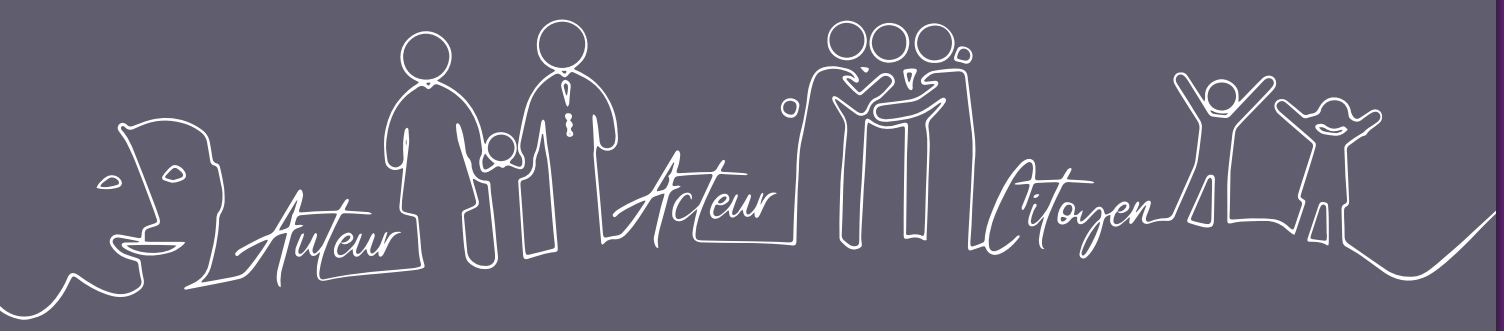

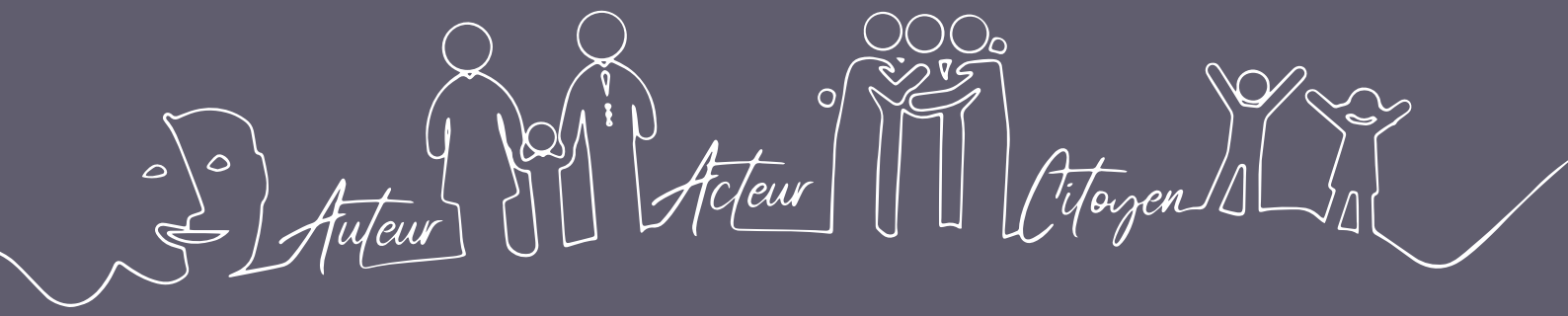

RETROUVEZ NOUS SUR LE WEB :

www.cmsea.asso.fr /AssoCMSEA /association-cmsea

" l'Homme existe par ses rencontres avec les autres; il est le produit du "tu"
qu'il donne aux autres et du "tu" qu'il reçoit des autres"

Albert Jacquard

L'ESSENTIEL 2018

4
secteurs d'activité

+ de 50
établissements & services

1 184
collaborateurs

268
travailleurs en ESAT

12 727
personnes accueillies et accompagnées

+ de 50
métiers

64,9 M€
de produits d'exploitation

128
adhérents

CMSEA

28
© R. HEMMERSTOFFER, Administrateur du CMSEA
38
56

SOMMAIRE

3 L'ESSENTIEL 2018

6 EDITO

10 GOUVERNANCE ASSOCIATIVE

12 EQUIPES DE DIRECTION

14 EXTRAITS DE LA REVUE DE PRESSE 2018

16 NOS PUBLICS AU CŒUR DE NOS ACTIONS

17 SIÈGE SOCIAL

18 RESSOURCES HUMAINES

24 RESSOURCES FINANCIÈRES

27 PATRIMOINE IMMOBILIER

28 LE PÔLE HANDICAP

38 LE PÔLE PROTECTION DE L'ENFANCE

48 L'INCLUSION SOCIALE

56 LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

62 LE «MADE IN CMSEA»

64 DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

66 REMERCIEMENTS A NOS PARTENAIRES & MECENES

68 LE CMSEA EN QUELQUES MOTS

69 LA PRÉSENCE DU CMSEA

70 VOUS SOUHAITEZ CONTRIBUER À LA VIE DU CMSEA ?

71 GLOSSAIRE

EDITO

Gilles THEPOT,
Président

Abdelali FAHIME,
Directeur Général

Pouvez-vous nous présenter le CMSEA ? Quelles sont vos missions et compétences ?

Abdelali FAHIME :

Notre Association est concernée par toutes les fragilités d'ordre social, économique ou psychologique auxquelles une personne peut être exposée. Elle se sent solidaire de l'ensemble des difficultés que peuvent rencontrer nos concitoyens, et s'appuie sur un ensemble d'interventions pluridisciplinaires agissant sur leur environnement, en particulier : action auprès des parents, santé et soins, logement, emploi, insertion sociale et professionnelle, culture et éducation, intégration, etc. Ceci étant dit, pour le CMSEA, la solidarité est bien plus qu'un sentiment de sympathie qui porterait ses adhérents à l'entraide. Elle la considère comme une obligation de la République qui part du postulat que tous les hommes et les femmes sont reliés entre eux et que, pour renforcer la cohésion sociale, ils se doivent une aide mutuelle : c'est la force de cette solidarité qui donne une solidité à la cohésion sociale et au vivre ensemble.

Le CMSEA est depuis longtemps très investi et engagé dans la sauvegarde du lien social, pouvez-vous revenir sur cette approche et sa vision pour les personnes en situation de vulnérabilité ?

Gilles THEPOT :

Lorsque l'on parle de sauvegarde du lien social, c'est soit que l'on craint qu'il soit menacé, soit que l'on fait le constat qu'il est effectivement rompu autant dans le quotidien que dans la durée.

De fait, nous faisons le constat de la fragilité de ce lien pour certaines catégories de la population de notre pays.

A l'instar du document que vous avez sous les yeux, le fil ténu qui relie toutes les pages de ce livret symbolise bien la démarche qui est la nôtre et notre volonté constante de continuer à créer du « vivre ensemble », là où celui-ci est parfois rompu ou en passe de l'être.

Or, la personne en situation de vulnérabilité (sociale, santé, addiction, pauvreté, immigration, handicap, éducation….) a d'autant plus besoin que l'on se mobilise et qu'on interagisse collectivement pour elle, afin de faire en sorte de lui redonner sa dignité d'Homme qu'elle a souvent, par découragement ou succession de rejets, abandonnée…

Seule une action concertée des professionnels d'associations comme la nôtre et d'institutions publiques permettra de retisser le lien social entre la société et les individus qui en sont exclus.

Au-delà du travail et des compétences que chacun déploie dans ce sens, au-delà du caractère d'obligation républicaine que notre démarche suppose, c'est un honneur de citoyen que de contribuer à la sauvegarde des personnes vulnérables et à la re-création du lien social dans notre pays.

Une synergie se construit dans le cadre du plan pauvreté, quelles sont les innovations en place et a venir ?

Gilles THEPOT :

Etre pauvre en France en 2019 est une réalité qui touche près d'une personne sur six.

Etre pauvre aujourd'hui dans notre pays, c'est être coupé, et donc privé, de droits fondamentaux que sont le travail, l'école, la culture, le sport, le logement…

C'est être exclu progressivement de tous ces lieux où l'individu peut trouver du sens à sa vie, peut interagir avec les autres, se construire avec eux…

C'est perdre ses droits en plus de sa dignité.

La re-construction de l'individu plongé dans cet univers suppose une action collective d'envergure où les différents intervenants cessent de s'ignorer. Nous ne pouvons plus nous barricader dans nos tours d'ivoire.

Seule la conjonction de nos efforts nous permettra d'avoir un effet d'inversion sur les effets multiples des processus d'appauvrissement.

Le CMSEA se doit de continuer à être un élément moteur pour l'élaboration de moyens d'actions innovants et dans cette volonté de faire reculer la pauvreté dans notre pays.

Abdelali FAHIME :

La nouvelle stratégie de lutte contre la pauvreté constitue un changement d'orientation important comparativement au «plan pauvreté» présenté en 2012. Elle entend s'appuyer d'abord sur les acteurs de l'accompagnement. Le plan évoque à plusieurs reprises une place plus grande faite à «l'insertion». Sur ces points nous avons un vrai savoir-faire et de nombreuses propositions qui consistent en autant

des réponses nouvelles à des besoins sociaux nouveaux ou mal satisfaits dans les conditions actuelles du marché et des politiques sociales. Ces réponses sont prêtes ; elles attendent la validation, la participation et la coopération d'autres acteurs, collectivités territoriales, services de l'Etat, organismes de formation. Ces innovations concernent aussi bien le chômeur de longue durée, les familles monoparentales que les jeunes décrocheurs.

L'usager est au centre de votre raison d'être, comment le CMSEA répond a cet objectif dans 5 ans ?

Gilles THEPOT :

Chez les Indiens d'Amérique, à la question : «qu'est-ce que vous faites des «fous» dans ta tribu ?» On répondait : «Ceux qui marchent sur une autre terre vivent parmi nous».

Dire que l'usager est au centre de notre action, de notre raison d'être, c'est reconnaître à cet usager le droit d'être considéré comme une personne, comme citoyen et comme être pensant et créateur.

Trop longtemps, notre société a cherché à classer, ranger, catégoriser les individus au seul motif que les « différences » - et pourquoi ne pas le dire : le handicap quelle qu'en soit la nature - dont ils étaient porteurs pouvait faire peur à une partie de notre société.

Nous parvenons enfin, grâce au progrès scientifique, à comprendre que nous sommes tous différents, y compris les personnes en situation de handicap entre elles !

Ce constat, le CMSEA l'a fait depuis longtemps déjà. Il convient dès lors de poursuivre dans cette voie en renforçant l'insertion de l'individu dans le milieu « habituel » (naturel peut-on dire aussi).

Le travail de formation, d'insertion, d'éducation ou d'éducabilité doivent accompagner et renforcer d'autant le travail d'inclusion de chacun des usagers en fonction de leurs possibilités et de leurs ambitions.

Abdelali FAHIME :

Dire que l'usager est au centre, c'est s'assurer que l'ensemble des forces qui concourent à l'accompagnement tiennent compte des capacités et des besoins individuels des personnes. Cette ambition, notre Association la porte depuis près de 70 ans. Notre raison d'être, depuis toujours, est de permettre à toute personne d'accéder à ses droits ; un accès aux droits fondamentaux que sont l'éducation, l'emploi, le logement, la santé mais aussi, un accès au droit à l'espace public, et par là-même un accès au droit à être citoyen. Pour le dire autrement, cela revient à dire tout simplement à des personnes en situation de vulnérabilité qu'elles sont nos concitoyens, nos contemporains.

Nous avons depuis toujours deux grands types de réponses que nous devrons dans les années à venir encore mieux faire coexister : ce sont les interventions en milieu naturel (ambulatoire) et les interventions en milieu spécialisé (établissement). Ce sont des réponses à la fois spécialisées, fortes et chargées de toute une histoire de l'accompagnement social. Une histoire faite au regard des évolutions des besoins de nos concitoyens et des politiques publiques.

Pour paraphraser André MALRAUX, je dirais que répondre à cet objectif à 5 ans c'est prendre en compte le présent que nous fait le passé.

ORIENTATIONS ASSOCIATIVES 2018

- ÉVOLUTION DE LA GOUVERNANCE ASSOCIATIVE
- DÉVELOPPEMENT DURABLE
- ACCOMPAGNEMENT A LA VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE DES PERSONNES ACCUEILLIES
- ACCOMPAGNEMENT A L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES PERSONNES ACCUEILLIES

EDITO... LA SUITE

Quel est votre avis sur les enjeux européens et ceux de la gouvernance territoriale ?

Gilles THEPOT :

Dans le cadre d'un territoire transfrontalier d'une taille supérieure à l'actuelle région Grand Est, les deux questions peuvent se rejoindre.

Historiquement, notre territoire se confondait avec ceux de nos voisins immédiats. Mais divers intérêts nationaux ou économiques édifièrent des frontières dont on peut parfois douter qu'elles soient toutes « tombées ».

Pourtant, dans l'esprit de nombre de nos concitoyens, et chez nos voisins immédiats, la libre circulation des biens et des personnes, des activités culturelles est une réalité que peu souhaitent voir disparaître pour revenir à des repliements sur soi.

Toutefois, pas plus que certains nuages, les difficultés sociales et économiques ne s'arrêtent pas aux « frontières » et il serait bon de continuer à œuvrer afin de parvenir à des échanges de pratiques partagés.

Des démarches innovantes allant dans ce sens sont en cours, il conviendrait de les poursuivre, de les valoriser, afin de les renforcer et de les partager.

Abdelali FAHIME :

L'Europe, cette belle idée des Pères fondateurs, n'enchante plus. Elle est devenue repoussoir en termes de projet politique et bouc-émissaire (à tort ou à raison) des multiples difficultés que traverse notre société.

Seulement elle est aussi une opportunité, une taille, une force et une protection nécessaires pour de nombreux européens et à plus forte raison pour un département comme la Moselle. Je suis absolument certain que pour convaincre nos concitoyens de la valeur du projet européen, une gouvernance publique locale, aussi indispensable soit-elle, ne suffit pas. Il faut un relais sur le terrain, une mobilisation de la société civile qui aura une plus grande capacité à toucher des gens qui ne s'intéressent pas forcément à la politique, peut être encore moins à l'Europe.

Quelques mots sur l'engagement du CMSEA a l'international ?

Abdelali FAHIME :

Les projets internationaux représentent un enjeu majeur pour relever les défis de la connaissance, de l'ouverture et de la citoyenneté pour nos publics. C'est pour cette raison que nous allons continuer dans la même philosophie que les projets déjà engagés et notamment le Projet JOUSSOUR avec Oran ; ce dispositif de coopération algéro-français est soutenu par le Ministère Français des Affaires Étrangères et traite de la citoyenneté et de l'égalité homme-femme.

De même pour le projet «IdA» avec notre partenaire de « KIDS & CO » basé à Berlin. Ce projet est financé par le ministère fédéral du Travail et des Affaires sociales allemand et par le Fonds social européen dans le cadre de l'insertion par l'échange (IdA). Grâce à ce programme nous avons pu découvrir comment nos partenaires allemands traitaient la question des NEET (Not in Education, Employment or Training, qui signifie en français «ni étudiant, ni employé, ni stagiaire» et qui désigne une classification sociale de la catégorie de jeunes de 16-29 ans, inactifs et exclus du système éducatif, coupés de toute vie sociale ou renfermés sur eux-mêmes.)

Gilles THEPOT :

A. FAHIME, résume très bien les actions entreprises par le CMSEA dans ce domaine précis. A ses propos je rajouterai que j'ai eu la grande chance de participer à deux temps forts du Projet JOUSSOUR (à Metz et Forbach) et de rencontrer nos partenaires allemands de « KIDS & CO » à Berlin.

Comme je le disais précédemment, nous ne pouvons que sortir grandis et surtout enrichis de telles rencontres.

Nous avons tant de choses à partager sur les champs professionnels, sociaux et culturels.

Je pense donc que, non seulement il faut poursuivre ces travaux de coopération et d'échanges mais qu'il conviendrait aussi de parvenir à les développer avec d'autres partenaires d'Europe et au-delà.

Je pense en particulier aux pays d'Afrique dont les besoins de prise en charge de certaines populations (orphelins, mères célibataires jeunes en errance…) sont bien réels.

Etre citoyen ne se limite pas à l'appartenance à son propre pays mais doit permettre d'ouvrir son regard sur les autres, sur le monde.

« Je est un autre » disait Arthur RIMBAUD et Albert JACQUART disait aussi : « l'homme (qui est au cœur de l'éducation et de la société) existe par ses rencontres avec les autres; il est le produit du TU qu'il donne aux autres et du TU qu'il reçoit des autres ».

VOYAGES FLA

GOUVERNANCE ASSOCIATIVE

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

14
MEMBRES ACTIFS*

3
MEMBRES PARENTS OU REPRÉSENTANTS LÉGAUX

3
MEMBRES AMIS

1. Gilles THEPOT, Président
2. Jacques GUERIN, Vice-Président
3. Gabriel HULLAR, Vice-Président
4. Evelyne TREMOULIERE D'ALEXANDRE, Secrétaire
5. Gabriel BECKER, Trésorier
6. Jean FOUGEROUSSE, Administrateur
7. Anne FLYE SAINTE MARIE, Administratrice
8. Dr Bernard BLANCHARD, Administrateur
9. Lucien PUCCI, Administrateur
10. Robert HEMMERSTOFFER, Administrateur
11. Cécile MICHEL, Administratrice
12. Jean-Marc ELISEI, Administrateur
13. Jean-Baptiste COGNOLI, Administrateur
14. Frédérique LOESCHER LORIOZ, Administratrice
15. Denis CAYOTTE, Administrateur
16. Régine MOSER, Administratrice
17. Christine ROLLIN, Administratrice
18. Jean-Pierre BAILLARD, Administrateur
19. Jacques DUVAL, Administrateur
20. Dominique SCHWACH, Administrateur

* Dont 11 membres du Bureau

«Je tiens tout particulièrement à remercier les membres du **Bureau** et, avec eux, tous les **administrateurs du conseil d'administration** pour l'aide et l'implication qui sont les leurs ainsi que pour la mise en œuvre de cette tâche exaltante qu'est notre projet associatif.

Et, au nom de toutes les parties prenantes de l'Association, je profite de cette oportunité pour exprimer notre profonde gratitude à nos **membres d'honneur Jean PONCELET et Claude SOULAS**, que nous avons le plaisir de compter parmi les membres du conseil d'administration et dont nous bénéficions du dévouement et de leur générosité. Merci de nous consacrer ainsi votre temps libre en espérant pouvoir encore avoir la joie de compter sur votre présence aux prochaines réunions du CA.

C'est avec une profonde tristesse que nous saluons la mémoire et la contribution à la vie associative d'**Antoine WEITLING**, ancien Directeur adjoint de l'IMPro de Morhange et de **Lucien BEHR**, anciens membres d'honneur, qui nous ont quittés fin 2018.»

Gilles THEPOT, Président du CMSEA

Gabriel HULLAR
Administrateur
du CMSEA

L'ami du SESSAD TED

Participer, comme administrateur, aux CVS (Conseil de Vie Sociale) du Foyet le Haut Soret, intervenir dans les séminaires des pôles et dans les établissements, ainsi que dans le cadre de la Commission de Validation des Projets d'Établissements, me permet d'avoir un contact direct avec les résidents ainsi qu'une connaissance approfondie du terrain et du travail assuré au quotidien par les professionnels.

De cet engagement, je retire une satisfaction de l'accueil chaleureux que manifestent les résidents, contents d'avoir la visite de personnes extérieures pour discuter de leur quotidien et les professionnels ouverts pour échanger et réfléchir quant à leur engagement, d'exprimer leur gratitude d'être reconnus institutionnellement.

Je suis d'ailleurs considéré comme "l'ami du SESSAD-TED" par sa responsable, Emmanuelle CASSIANI, laquelle j'ai plaisir à accompagner dans l'élaboration et la mise en place de projets pour les publics accueillis.

Jacques GUERIN
Administrateur
du CMSEA

La commission vie associative de la CNAPE

En ma qualité d'administrateur, je représente le CMSEA au sein de la commission vie associative de la CNAPE (fédération nationale d'aide pour l'enfance).

Lors de 4 réunions annuelles à Paris auxquelles assistent des administrateurs et directeurs d'établissements ayant même vocation que la nôtre, nous travaillons, accompagnés par les cadres de la CNAPE et des intervenants extérieurs, sur différents thèmes tels que la gouvernance associative, l'expérience du contrat à impact social et son avenir, l'action des têtes de réseau associatives...

Ces rencontres permettent également d'échanger et de confronter l'expérience des uns et des autres sur la gestion de nos établissements.

Je participe également aux réunions du CVS de l'Atelier Des Talents, permettant ainsi de faire remonter les informations recueillies au cours des échanges, à mes collègues administrateurs ainsi qu'à la direction générale.

Robert HEMMERSTOFFER
Administrateur
du CMSEA

La sécurité du personnel

J'ai démarré au CMSEA comme auditeur qualité bénévole au Foyer Le Haut-Soret, avant de rejoindre le Conseil d'Administration puis le Bureau.

Outre le fait de participer aux décisions dans ces deux instances, je contribue depuis quelques années à l'amélioration de la sécurité du personnel avec l'aide de Joël ROUAULT, ancien auditeur sécurité à la SNCF, qui a rejoint l'Association sur mes recommandations. Ces deux dernières années nous avons, avec le service Patrimoine, enrichi le logiciel Proget du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) dont l'évolution est loin d'être terminée. Ce faisant j'apprends aussi beaucoup.

J'essaie aussi, en fonction de mes disponibilités, de participer à la commission de validation des projets d'établissements ainsi qu'aux différentes manifestations du CMSEA (ex: journées portes ouvertes, kermesses, marchés de Noël, etc...) notamment en réalisant des reportages photos mis à la disposition de l'Association.

Ces activités diverses et variées, riches de rencontres humaines m'ont permis de découvrir une association dynamique, toujours en mouvement, dotée d'un personnel fortement engagé dans des missions motivantes bien que pas toujours faciles.

Je voudrai terminer mon propos par l'accueil chaleureux que me réservent les usagers du Foyer le Haut Soret ou de l'Atelier Des Talents lors de nos différentes rencontres.

LES INSTANCES ASSOCIATIVES EN 2018

1	5	11	50	4	6	2	3
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	BUREAU	COMMISSIONS TRAVAUX	COMMISSIONS FINANCIÈRES	COMMISSIONS RECRUTEMENTS	COMMISSIONS ORIENTATIONS ASSOCIATIVES	SECTION DES PARENTS

ÉQUIPES DE DIRECTION

DIRECTION GÉNÉRALE

1. Abdelali FAHIME
Directeur Général

2. Xavier MARLIN
Directeur Général Adjoint,
Directeur des Ressources Humaines

3. Claire PIERRET
Directrice Administrative et Financière,
Directrice du Système d'Information

DE L'ENFANCE

15. Yves POINSIGNON
Directeur du Pôle
Protection de L'Enfance

16. Corinne ALBIGES
Directrice du SPFS

17. Sophie AMRAOUI
Directrice du DASA

18. Philippe HOVASSE
Directeur adjoint du DASA

19. Imade BOUKHARI
Directeur du DADT

20.Pierre GRUNEWALD
Directeur de la
MECS La Versée

21.Jacques DUGRAIN
Directeur adjoint de la
MECS La Versée

22. Jérôme VALENTE
Directeur des MECS
de Lorry et « Le Grand
Chêne »

23. Emmanuel RICHETER
Directeur du SAEI

24. Aline KAÇAR
Directrice adjointe du SAEI

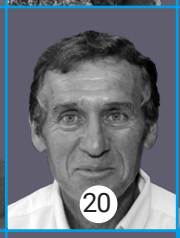

INCLUSION SOCIALE

25. François CLAVAL
Directeur du CSAPA CAARUD « Les Wads »

26. Christelle OTT
Directrice du Dispositif Insertion

27. Lionel DIENY
Directeur Technique du CSAPA « Les Wads »

28. Lydie MAUGOUST
Directrice du Dispositif «Espoir»

PÔLE HANDICAP

4. Didier TOLLÉ
Directeur du Pôle Handicap

5. Francis FITTANTE
Directeur du
Foyer « Le Haut Soret »

6. Gilbert Morlet
Directeur de l'ESAT
« l' Atelier Des Talents »

7. Patrice VIRLIN
Directeur adjoint de l'ESAT
« l' Atelier Des Talents »

8. Stéphane ROGNON
Directeur
de l'IMPro « La Horgne »

9. Christelle DALLÉ
Directrice adjointe
de l'IMPro «La Horgne»

10. Christian STINCO
Directeur
de l'IMPro de Morhange

11. Stéphane GÉBLER
Directeur adjoint
de l'IMPro de Morhange

12. Yasmina SAIDIA
Directrice du DITEP
« Le Château de Lorry »

13.Emmanuelle CASSIANI
Responsable du SESSAD TED

14. Jean Baptiste HACQUIN
Responsable de
l'IMP «Espérance»

PÔLE PROTECTION

LES MOUVEMENTS AU SEIN DES ÉQUIPES DE DIRECTION

Gilbert MORLET
a rejoint l'équipe du Pôle Handicap suite au départ de Mme Nelly STEYER,

Imade BOUKHARI
a été nommé Directeur du DADT suite à la mobilité de Dominique FREY,

Dominique FREY
a été nommé Directeur du SEMN suite au départ à la retraite de Sylvie GANDELOT-MILA.

PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

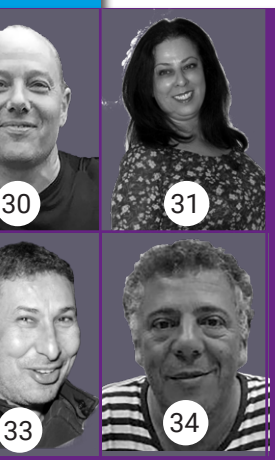

29. Dominique FREY
Directeur du SEMN

30. Jean-Marc BALDINGER
Directeur adjoint EPS Metz-Woippy

31. Leila CALMÉ
Directrice adjointe des EPS Val de Fensch et Val de L'Orne

32. Jérôme FOLMER
Directeur adjoint EPS Saint-Avold

33. Chaben GUETTAF
Directeur Adjoint EPS Forbach

34. Jean-Paul MÉLONI
Directeur Adjoint Val de Sarre

MERCI !

Les équipes de direction, composées de la Direction Générale, des Directeurs de Pôle et des Directeurs et directeurs adjoints d'établissements et services issus des quatre grands secteurs d'intervention de l'Association (Protection de l'enfance, Handicap, Prévention spécialisée et Inclusion sociale), sont les instances de pilotage stratégique de l'Association.

Grâce à leur capacité d'anticipation, leurs idées innovantes et à un travail collaboratif continu, elles participent au développement et la mise en œuvre du Projet Associatif dans les domaines qu'elles animent, tout en conciliant bien-être des salariés et bienveillance envers les publics accueillis et accompagnés.

Nous tenons par la présente à chaleureusement les remercier pour leur précieuse contribution.

EXTRAITS DE LA

01 LE SESSAD TED INAUGURE SON ESPACE SNOEZELEN

Le 23 janvier dernier, le SESSAD TED a eu le plaisir d'inaugurer son espace SNOEZELEN.

Cet espace propose des expériences variées basées sur les sept sens qui sont : la vue, l'ouïe, l'odorat, le toucher, le goût, le vestibulaire (l'équilibre) et le kinesthésique (vibrations).

JANVIER

02 INAUGURATION DE LA MECS DE LORRY

Lors de la visite inaugurale du 8 février 2018, les enfants des groupes Licorne et Centaure ont pu faire découvrir à Patrick WEITEN, Président du Conseil départemental de la Moselle et ancien Député, ainsi qu'à la cinquantaine de personnes qui ont répondu présent, leur nouvelle maison située à Lorry-Lès-Metz.

FÉVRIER

05 CONFÉRENCE TREND

Pour contribuer au développement d'une prévention efficace de l'usage de drogues chez les adolescents et répondre auxquestion, l'étude ARAMIS propose d'explorer les trajectoires d'usages sur cette tranche d'âge, en étudiant les motivations et les représentations associées aux différents produits psychoactifs.

MAI

06 UN NOUVEAU LOGO AU DADT

Le Dispositif d'Accueil Diversifié Thionvillois a organisé un concours de dessin avec les enfants des établissements et services, en vue de la création de leur nouveau logo. Les gagnants ont vu fièrement leur toile retranscrite en logotype pour l'ensemble de l'établissement.

JUIN

09 POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DE L'UNITÉ AUTISTE À MORHANGE

La journée du 19 Septembre 2018 est à marquer d'une pierre blanche dans l'histoire de L'IMPro de Morhange.

Les professionnels et les usagers de la future unité autiste ont eu le plaisir et l'honneur d'accueillir un nombre important de personnalités, dans le cadre d'une belle cérémonie, qui a scellé la pose de la première pierre.

SEPTEMBRE

10 LE GROUPE IDA 2018

IDA est un programme international/ interculturel d'Intégration et d'insertion professionnelle.

Pour la première année, c'est l'équipe du PAEJ avec le Dispositif d'Insertion qui accueillent les 10 participants venus de Berlin. Sans oublier Susanne, Hellena, Steffi & Caro, les accompagnatrices de Kid's & Co.

OCTOBRE

REVUE DE PRESSE 2018*

* Retrouvez nos actualités sur notre site https://www.cmsea.asso.fr/fr/actualites.html

03 POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE

Le 27 mars 2018, les partenaires, la Direction Générale du CMSEA, les administrateurs, le personnel et résidents du Foyer le Haut Soret ont eu le plaisir de particper à la poser de la première pierre du nouveau Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM).

MARS

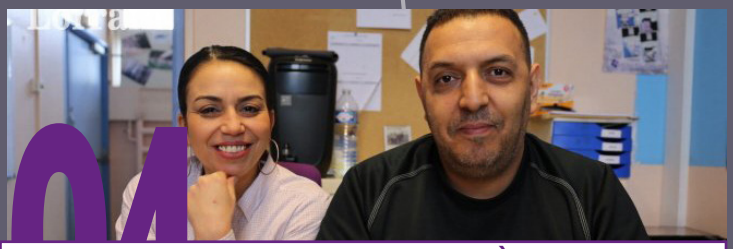

04 LES RICHESSES LOCALES SUR SCÈNE POUR LE FESTIVAL MIGRATIONS

La richesse culturelle locale. Voilà le point de départ du projet mené par Djamila Nouioua et Hakim Aïssaoui, éducateurs spécialisés du CMSEA à Behren-lès-Forbach. Dans le cadre du festival Migrations, le duo a organisé un événement sur l'immigration en Lorraine «Venir en soutien des dynamiques locales».

AVRIL

07 KERMESSE À LA MECS DE SOLGNE

Kermesse Magique à la MECS de SOLGNE le 04 juillet 2018 en présence des enfants et des professionnels de l'établissement ainsi que de nombreux invités (administrateurs, parents, et enfants d'établissements du CMSEA).

JUILLET

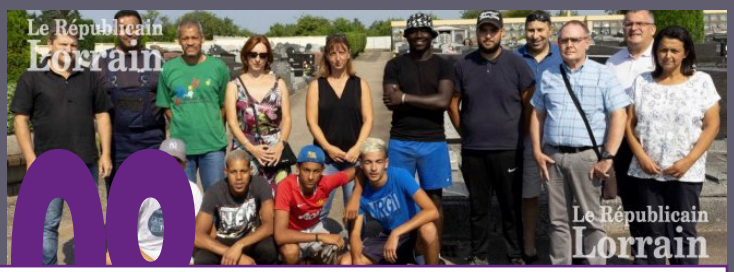

08 NEUF JEUNES SUR LES RAILS DU RETOUR À L'EMPLOI

Neuf jeunes de la commune de Forbach, âgés de 18 à 24 ans, ont bénéficié d'une aide à la réinsertion dans le milieu du travail, grâce à un chantier éducatif qui s'est déroulé au cimetière.

Le délégué du préfet, Claude Bousser, et Dominique Ferrau, maire de la commune les ont félicité.

AOUT

11 LA JOURNÉE SANS TABAC AU CMSEA

Le Centre «Les Wads» a proposé à l'ensemble des professionnels du CMSEA différents ateliers à l'occasion du Mois Sans Tabac : aide à l'arrêt, sophrologie et hypnose, atelier vape la réduction des risques, le soin a pu être abordé dans la bonne humeur et donnera suite à ceux qui le souhaitent à un accompagnement individualisé par le CSAPA.

NOVEMBRE

12 «QUAND L'ÉGALITÉ RENCONTRE LES DEUX SEXES»

Tout au long de l'année 2018, l'équipe de Prévention Specialisée du CMSEA et les collèges Jules Ferry et Pierre Mendes France de Woippy, ont mis en place un projet d'action intitulé «Quand l'égalité rencontre les deux sexes». Le but est de sensibliser, les élèves, les jeunes adultes ainsi que leurs parents sur l'égalité entre les filles et les garçons.

DÉCEMBRE

NOS PUBLICS AU CŒUR DE NOS ACTIONS

Abdelali FAHIME,
Directeur Général

UNE ORGANISATION AU SERVICE DES MISSIONS DE SERVICE PUBLIC DE SON TERRITOIRE

Le CMSEA est une association départementale de près de 70 ans. Si son champ d'action concerne en premier lieu les enfants au sens large - y compris les enfants en situation de handicap, ceux concernés par la justice pénale des mineurs, ceux en situation de fragilité sociale - son action s'adresse tout autant aux parents en difficulté dans l'accompagnement de leur enfant, aux adultes en situation de handicap ou ceux en difficulté d'insertion. En nous appuyant sur le principe de laïcité et de neutralité à l'égard de tout engagement politique et confessionnel, notre Association s'engage principalement à **sauvegarder la cohésion sociale** en érigeant la solidarité nationale comme élément déterminant de cette cohésion.

En ce sens, la solidarité pour notre Association est bien plus qu'une simple valeur morale, c'est une exigence de la République dans l'intérêt général.

Cela place ainsi le CMSEA comme une authentique émanation de la société civile au sens ou l'entend François BLOCH-LAINE : « une action, et un mode d'organisation au service de la démocratie ».

A ce titre l'Association sera toujours mobilisée pour soutenir et accompagner les projets et les missions des pouvoir publics qui vont **dans le sens d'une plus grande inclusion et un meilleur accès aux droits des personnes les plus fragiles.** Sa gouvernance est en constante adaptation avec le souci permanent de tenir compte du rôle primordial que doit jouer le CMSEA dans la cohésion sociale, par la diffusion d'idées novatrices, pour la prise en compte de services innovants, pour le développement harmonieux de la société, pour l'information et la formation des citoyens les plus vulnérables.

UNE ORGANISATION AU SERVICE DE SES VALEURS

Notre activité et notre développement reposent sur des **valeurs qui visent à situer l'homme au cœur de nos préoccupations.** Cela revient à exprimer dans l'ensemble de nos organisations une certaine conception de la personne humaine où « le CMSEA s'interdit toute sélection de ses adhérents ou professionnels sur des critères de religions, d'opinions politiques et autre », et exige de tous le respect des principes fondamentaux suivants:

- **Autonomie et responsabilité**

  où l'autonomie représente la liberté la plus grande possible à faire, à dire, à vivre, à penser par soi-même, en tant que contemporain responsable, c'est-à-dire dans le respect d'autrui de façon à pouvoir «vivre avec». C'est pourquoi chacun des projets des établissements et services veille à présenter des moyens visant à développer les différents niveaux d'autonomie (physique, intellectuelle, comportementale, sociale et culturelle) tout en maintenant le sens de la responsabilité individuelle, c'est-à-dire en intégrant le respect des lois et ce qui en fonde les grands principes républicains (laïcité, liberté, égalité, fraternité).

- **Dignité et égalité des chances**

  avec le respect de la dignité de la personne, quels que soient ses handicaps, ses difficultés, sa nationalité, sa religion, son sexe ou son âge, la consonance de son nom ou prénom, les pesanteurs économiques et culturelles de son milieu, etc. C'est pourquoi il importe de lutter contre toutes les formes de discrimination, active ou passive, qui peuvent frapper les personnes qui s'adressent au CMSEA, accueillies ou suivies par les personnels des établissements et services. L'accent mis dans nos projets sur l'éducation scolaire, la formation professionnelle, l'accès aux soins, l'insertion sociale et la promotion culturelle des personnes et des groupes, vise à faire advenir, sinon l'Egalité, tout au moins une meilleure égalité des chances.

- **Solidarité et réciprocité des échanges**

  où l'humanité n'existe qu'à travers une relation d'échanges solidaires, indispensable à la cohésion sociale. C'est pourquoi nous encourageons nos établissements et services à inclure dans leurs projets des moyens susceptibles de développer des solidarités non seulement passives (les usagers bénéficiant, par hypothèse, de la solidarité nationale) mais aussi actives : solidarité interne entre les usagers, externe envers d'autres personnes ou groupes (chantiers, échanges culturels, sportifs, humanitaires, etc.).

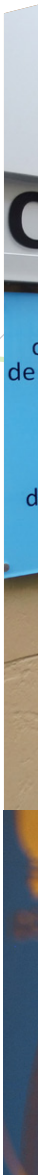

SIÈGE SOCIAL

Interface entre l'Association et son écosystème, il se veut être un lieu d'animation de la politique associative en faisant le lien entre les instances de gouvernance (CA et Bureau) et opérationnelles de l'Association. Il accompagne, pilote les actions et contrôle le bon fonctionnement de plus de 50 établissements et services gérés en Moselle et à Luzech, notamment sur les domaines transverses, tels la gestion des ressources humaines, la gestion administrative et financière, le domaine juridique, la qualité, le patrimoine, la santé et sécurité, les achats, le système d'information et la communication, lesquels complètent l'accompagnement intuitu personæ des personnes accueillies et accompagnées.

Le siège est l'interlocuteur unique pour chacune des autorités de tarification.

TEMPS FORTS 2018

- Lancement de la mise en conformité au **Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD),** lequel s'impose aux organisations situées dans l'Union Européenne depuis le 25 mai 2018 et qui est mis en application sur le territoire national au travers de la loi Informatique et Libertés modifiée du 20 juin 2018. Dans ce cadre, le CMSEA a nommé son délégué à la protection des données (DPO/DPD) et a formé un comité de pilotage dédié, tout en se faisant accompagner par un cabinet spécialisé. Un groupe de travail œuvre sur la sensibilisation des parties prenantes de l'Association, ainsi qu'au recueil et la mise en conformité des traitements, afin de garantir la sécurisation des données personnelles;

- Mise à jour du **Règlement Intérieur Entreprise,** permettant de préciser un certain nombre d'obligations, notamment en matière de santé et de sécurité ou de sanctions, que le salarié et l'employeur doivent respecter à l'intérieur de l'Association;

- Mise en place de la **nouvelle Mutuelle** et négociation d'une **nouvelle Prévoyance** (avenant n°347), plus avantageuses pour les collaborateurs du CMSEA;

- Mise en place du **prélèvement à la source;**

- Création de **supports de communication institutionnels** permettant aux structures de l'Association de rayonner dans leurs écosystèmes respectifs en respectant les fondamentaux du CMSEA;

- Organisation voire participation à la **communication d'une dizaine d'événements associatifs**, dont l'Assemblée générale et le Rapport de gestion du CMSEA, l'inauguration de l'espace Snoezelen au SESSAD TED, l'inauguration de la MECS du Château de Lorry, la pose de la première pierre du nouveau foyer d'accueil médicalisé (FAM) le Foyer du Haut Soret, le Colloque des Enfants Mutants, la cérémonie d'inauguration de quatre pavillons rénovés et de remise officielle de « Mayotte » chien médiateur de l'ITEP Château de Lorry, la conférence JOUSSOUR sur le thème «sexisme et discrimination» avec la prévention spécialisée du Val de Fensch à Metz, l'invitation à la journée interne du Mois sans Tabac dédiée aux salariés avec le CSAPA CAARUD, la réalisation du nouveau logo du DADT basé sur le concours de dessin organisé par l'établissement, ainsi que la pose de la première pierre de l'unité autiste de l'IMPro de Morhange;

- **Arrivée de nouveaux professionnels** pour renforcer les équipes du Siège et accompagner les établissements et services:
  - > Nathalie AUBIN, Responsable Secrétariat de Direction générale & Communication qui succède à Sylvie JEANRONT qui a quitté le CMSEA en février 2018 après onze ans de services;
  - > Alice ROZE, juriste en droit social au service des Ressources humaines
  - > Younes BOUITLANE, gestionnaire paie au service Salaires;
  - > Christophe JOST, nouvel expert santé et sécurité du CMSEA qui rejoint le service Patrimoine.

Nous leur souhaitons beaucoup de succès dans leurs fonctions respectives !

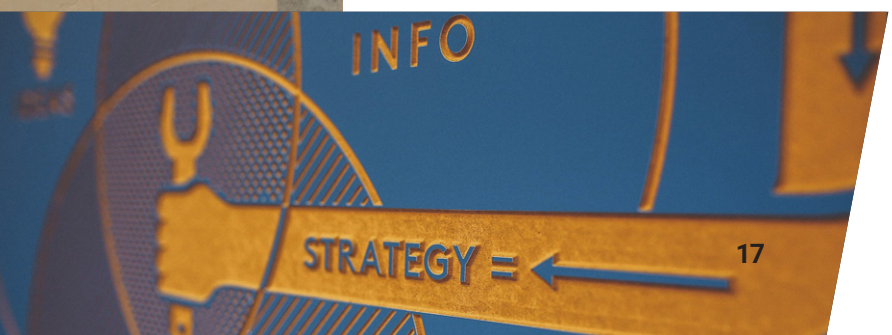

RESSOURCES HUMAINES

Xavier MARLIN,
Directeur Général Adjoint
Directeur des Ressources Humaines

DES FEMMES & DES HOMMES AU SERVICE DE NOTRE MISSION

1 184 salariés composent le CMSEA en 2018. Des femmes et des hommes engagés, quelques soient leurs qualifications ou leur métier, pour former une seule et même équipe au service des personnes les plus vulnérables.

Au quotidien, des professionnels accueillent, écoutent, soutiennent, rassurent, prennent soin, soignent, et ce, tout en veillant à ce que chaque personne accueillie puisse être un Homme, une Femme, un Enfant « debout », et ainsi **leur permettre d'être des citoyens à part entière.**

D'autres, administrent, comptent, gèrent, organisent, transforment, embellissent, sécurisent pour offrir un environnement favorable à cet accompagnement de qualité.

Plus qu'un simple travail, le sens profond de notre mission est pour chacun d'entre nous un devoir d'engagement. **Nous ne pouvons pas être au CMSEA par hasard.**

Agir pour l'intérêt des plus fragiles est un combat exigeant qui s'obtient dans tous les actes que nous posons au quotidien.

A maintes reprises, nous observons dans nos établissements des gestes simples, empreints d'une profonde humanité, des mobilisations d'équipes exceptionnelles face aux situations de crise et des intelligences collectives pour imaginer d'autres possibles…

Ce contrat social est un enracinement en profondeur. Il **doit nous permettre de nous dépasser** et de **développer des solidarités professionnelles**.

Conscient que nous traversons une période difficile où les enjeux économiques, sociaux et politiques sont à des niveaux d'exigence élevés, **nous devons aussi apprendre à prendre soin de nous.**

Dans ce contexte, nos organisations sont en pleine transformation et l'accompagnement est toujours plus complexe face à la grande vulnérabilité de nos publics.

C'est pourquoi, nous devons conduire les réflexions et les actions nécessaires pour que chacun possède les compétences et l'agilité requise, une sécurisation de son parcours professionnel, des conditions de travail de qualité et soit reconnu, valorisé dans son collectif de travail.

LA DÉMARCHE COMPÉTENCE

GESTION PRÉVISIONNELLE DES MÉTIERS ET DES COMPÉTENCES

Cette année encore fut pour le CMSEA l'occasion de réaffirmer son engagement dans la rénovation et l'évolution qualitative de ses pratiques de management des ressources humaines.

Pour assurer nos objectifs de prise en charge et notre exigence de qualité, chaque professionnel doit s'inscrire dans un engagement qui fait sens, une dynamique individuelle, collective et un environnement de travail favorable lui permettant d'appréhender avec sérénité les enjeux et les défis de sa mission.

Le CMSEA s'engage ainsi à placer la Gestion Prévisionnelle des Métiers et des Compétences (GPMC) au cœur de sa démarche globale de « Qualité de vie au travail » (cf. Rapport de Gestion 2017).

Pour le CMSEA, cela représente, en plus de **mobiliser les capacités de l'ensemble des professionnels au service de la personne accueillie et accompagnée**, une réponse pertinente pour améliorer ses pratiques de Gestion des Ressources Humaines et pour garantir une sécurisation accrue des parcours professionnels de ses salariés; la GPEC vise aussi l'amélioration de son efficience (qualité de l'accompagnement, efficacité organisationnelle, économique et sociale) et un accompagnement à la performance de l'Association sur son secteur.

Le management par les compétences permet de renforcer la contribution des professionnels à l'obtention de la réussite globale.

Pourquoi définir nos compétences ?

- Pour réaffirmer l'identité de chaque métier
- Pour conduire et construire nos supports d'évaluation des compétences
- Pour construire des parcours de mobilité entre les emplois
- Pour une réponse adaptée de développement des compétences (formation, intégration et évaluation)
- Pour une meilleure anticipation des départs par rapport à l'évolution de la pyramide des âges
- Pour une meilleure adéquation entre les besoins de nos établissements et les compétences à mobiliser

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Les dernières évolutions légales ont considérablement modifié le paysage de la formation professionnelle. Avec des changements d'acteurs mais aussi de dispositifs techniques et financiers et avec des mises en application prévues dès le 1er janvier 2019, c'est toute la méthodologie de construction du plan qui a été revue en profondeur.

S'inscrivant en complémentarité des démarches engagées préalablement par l'Association, cette nouvelle méthode nous permet d'avoir une visibilité plus complète sur les besoins en formations repérés aux niveaux collectifs, organisationnels et individuels.

ENTRETIENS PROFESSIONNELS ET ENTRETIENS DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Dans cette démarche, l'une des premières étapes a été de réactualiser les trames d'entretien professionnel et d'y adjoindre en complémentarité une trame d'entretien de développement des compétences.

ENTRETIENS DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

C'est un outil de développement qui permet d'avoir un temps d'échange, dans l'idéal en amont de l'entretien professionnel, pour être plus précis dans les attentes que nous avons vis-à-vis des salariés. Etre plus clair, c'est créer un climat plus apaisé.

Le salarié pourra en effet procéder à son auto évaluation. Le responsable hiérarchique effectuera lui aussi une première lecture de son appréciation. Tous deux confronteront leurs observations lors de l'entretien prévu à cet effet.

ENTRETIENS PROFESSIONNELS

Tous les 2 ans, l'entretien professionnel est un rendez-vous obligatoire entre le salarié et l'employeur. Il est destiné à envisager les perspectives d'évolution professionnelle du salarié et les formations qui peuvent y contribuer. C'est un temps d'échange formalisé permettant d'accompagner le salarié dans son parcours professionnel.

DIALOGUE SOCIAL & ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

L'année 2018 a été marquée par la mise en place de notre toute **nouvelle instance représentative du personnel**, le Comité Social et Economique (CSE).

Cette instance issue des ordonnances Macron bouleverse les relations sociales telles qu'elles existaient car elle **fusionne les trois anciennes instances** de représentation, à savoir les Délégués du Personnel (DP), le Comité d'Entreprise (CE) et les Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT).

Les réunions avec les partenaires sociaux ont permis de faire émerger le CSE et témoignent ainsi de la volonté d'un **dialogue social constructif et respectueux en cohérence avec le partage des impératifs organisationnels, légaux et économiques.**

La Direction Générale a veillé à ce que cette instance unique centralisée garde une proximité avec le terrain par le biais des **représentants de proximité**, des Commissions Santé Sécurité au Travail. Elle a, à ce titre, consenti des **moyens supplémentaires** par rapport à ce que prévoyait la stricte application des dispositions légales.

Autre nouveauté, le CMSEA s'est mis à l'heure du numérique pour élire en novembre 2018 ses **34 élus du Comité Social et Economique** (17 titulaires et 17 suppléants) en ayant recours au **vote électronique** (DOCAPOST), qui a permis de sécuriser l'organisation des élections rendue complexe du fait de la diversité des implantations de nos établissements couplée au nombre important de votants potentiels (1082).

Cette expérimentation fut un succès grâce à la contribution de tous !

Depuis les élections, le Comité Social et Economique s'est réuni à deux reprises en décembre 2018.
Quelques mois seront nécessaires pour ajuster les modalités de fonctionnement de cette nouvelle instance.

«NOUS FAISONS TOUS LE PARI QUE LE CSE SERA UN ESPACE DE DIALOGUE UTILE ET UNE DIGNE REPRÉSENTATION DES PROFESSIONNELS DU CMSEA».

BAROMETRE RH & DU CHANGEMENT DU CMSEA

Le baromètre RH et du changement du CMSEA a été conçu pour permettre l'expression des salariés qui traversent un changement organisationnel et/ou managérial important au cours de l'année. Basé sur un questionnaire anonymisé, la restitution du baromètre se fait ensuite auprès de l'équipe de Direction, des représentants du personnel et des salariés.

Celui-ci participe à la conception du plan d'action qui se met en place ultérieurement.

Ont été concernés en 2018 Le Haut Soret, le Dispositif Espoir et l'ITEP

CHIFFRES CLÉS 2018

COLLABORATEURS

1107 ETP

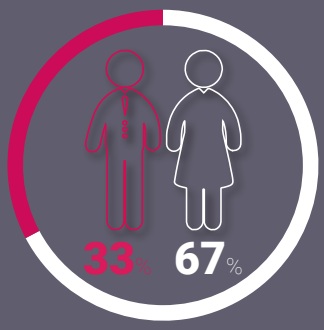

1184 professionnels

86% en CDI

42 ANS Âge moyen des professionnels

8 ANS Ancienneté moyenne des professionnels

268 travailleurs en ESAT

FORMER

602520 € consacrés à la formation

21216 H de formation

857 stagiaires

DIALOGUER

14 NAO

9 réunions du CE

42 CHSCT

98 réunions DP

2 réunions du CSE

CAMPUS

Pour vivre pleinement son rôle, devenir un manager dans un environnement sans cesse en mouvement et satisfaire sa volonté de pérenniser la structure dans laquelle il travaille, le chef de service se doit d'innover, d'écouter, de s'adapter à chacun en fonction de la situation, de «co-responsabiliser» les acteurs de son équipe, de créer et de conduire les transformations nécessaires.

Le programme de formation « CAMPUS » a été défini pour développer l'ensemble de ces compétences managériales.

Pour y répondre, différentes modalités pédagogiques sont au programme : séminaire présentiel, mise en situation, centre de développement et des ateliers de co-développement.

Dans ce cadre, deux sessions CAMPUS se sont tenues en 2018:

CAMPUS MANAGEMENT POUR LES CHEFS DE SERVICE

Née il y a trois ans, la formation d'un an est composée d'une dizaine de chefs de service et coordinateurs. Au cours de celle-ci, ils ont pu bénéficier d'outils pour expérimenter, renforcer et développer leurs compétences managériales.

La remise des diplômes se déroulera en 2019.

CAMPUS MANAGEMENT POUR LES MONITEURS PRINCIPAUX D'ATELIER (MPA) de l'ESAT l'Atelier Des Talents

La formation a pour objectif de permettre aux MPA d'acquérir les compétences techniques et d'animation nécessaires à leur exercice professionnel au sein de l'ESAT, afin de gérer des travailleurs en situation de handicap dans le cadre d'une activité de production.

Au cours de l'année, ils ont ainsi pu mettre en perspective leurs pratiques professionnelles (managériales, commerciales, ...) autour de 5 modules :

- être animateur d'une équipe;
- être le premier relais de la clientèle;
- être pédagogue dans la relation à l'usager;
- être formateur interne des moniteurs d'atelier;
- séminaire de clôture : restitution des projets d'équipe.

Ils ont pu proposer à la Direction de l'établissement et la Direction Générale le fruit de leur réflexion sur leur service le 13 décembre.

C'est avec beaucoup d'intérêt qu'ils ont été écoutés et remerciés pour leur mobilisation dans cette formation.

CAMPUS CMSEA

TRAVAIL SUR LES ORGANISATIONS DU TEMPS DE TRAVAIL

Depuis l'année 2017, l'organisation du temps de travail est définie comme une priorité pour l'Association. Au-delà du rappel des règles juridiques, c'est un **véritable travail de mise en cohérence des organisations du temps de travail au sein de chaque pôle qui est engagé.**

3 typologies ont été identifiées pour analyser les activités des établissements du CMSEA :

1. Etablissements en fonctionnement de production
2. Etablissements en fonctionnement continu
3. Etablissements en fonctionnement de jour

L'ESAT L'Atelier Des Talents a été le premier à se lancer dans ce travail et a commencé le déploiement du nouvel outil de gestion du temps, PLANNING FIRST.
2018 a été l'année des tests, des paramétrages, des premières utilisations. Comme pour tout nouvel outil, des réajustements s'opèrent pour répondre au mieux aux besoins.

Les analyses des organisations du temps de travail ont aussi été réalisées pour le DISPOSITIF INSERTION, le DISPOSITIF ESPOIR, le HAUT SORET et en partie pour le DASA. Néanmoins, l'outil n'a pas encore été déployé sur ces établissements.

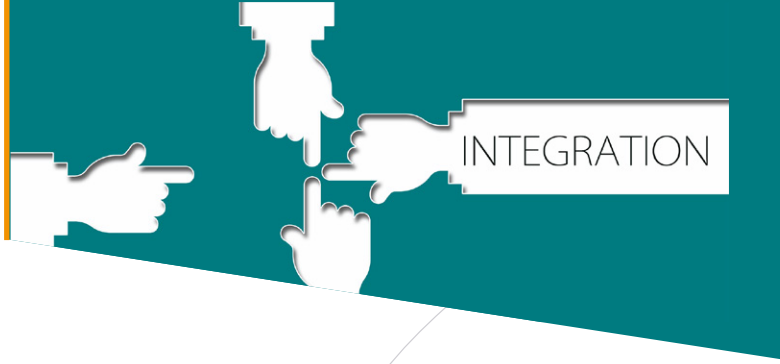

LA JOURNÉE D'INTÉGRATION

Arriver dans une association, dans une organisation, ce n'est jamais très évident !
Notre conviction profonde est que les femmes et les hommes engagés au CMSEA, quelles que soient leur qualification ou leur identité métier, sont les acteurs majeurs de l'accompagnement des personnes accueillies.

C'est dans cette optique que nous expérimentons, depuis fin 2017, un nouveau format de la journée d'intégration des nouveaux professionnels de l'Association.

Le **5 juin 2018** a été pour nous l'opportunité de renouveler cet événement ! Nous remercions l'ESAT L'Atelier des Talents pour l'hébergement de cette journée et l'accueil de 52 salariés, venant d'établissements différents et occupant tout type d'emploi.

Nous remercions tous les intervenants de s'être mobilisés pour souhaiter la bienvenue aux professionnels.

Nous souhaitons faire perdurer une telle manifestation. Aussi, des prochaines journées d'intégration seront planifiées courant 2019.

NOTRE PETIT DEJ' INFO RETRAITES

C'est avec dynamisme et beaucoup d'humour que l'intervenante de MALAKOFF MEDERIC est venue nous présenter, **vendredi 29 juin 2018**, les démarches à effectuer et les informations à prendre en compte avant un départ en retraite.

Nous nous sommes retrouvés en toute convivialité autour d'un petit-déjeuner de très grande qualité réalisé par l'IMPRO LA HORGNE et notamment sont Atelier cuisine pédagogique.

Un grand merci pour cette belle énergie aux animatrices MALAKOFF MEDERIC, aux 56 participants de ces deux matinées et à l'IMPro la Horgne !

RESSOURCES FINANCIÈRES

Claire PIERRET,
Directrice Administrative et Financière
& Directrice du Système d'Information

QUI ?

Les **ressources d'exploitation** de l'Association s'élèvent à 64 895 860 €.

- **L'ensemble des dotations et produits de tarification** atteint le montant global de 51 818 025 €.
- Les **subventions d'exploitations** s'élèvent à 6 770 847 €, dont 3 827 385 € en provenance du Conseil Départemental de la Moselle, et 631 322 € de diverses municipalités Mosellanes.
- Les **autres produits** représentent 3 813 239 €, dont 2 220 088 € au titre de la garantie de ressources de nos Travailleurs Handicapés.
- En cumulant les ressources en provenance des activités de production de nos ESAT et Ateliers Chantiers d'Insertion, la **production vendue de biens et services** représente 2 493 749 €, soit 3,8% des ressources d'exploitation 2018.

POUR QUI ?

En 2018, les **ressources de l'Association** sont principalement utilisées à :

- **préparer l'insertion professionnelle, héberger et accompagner la personne handicapée** : 28 900 000 € ;
- **protéger l'enfance en danger et accompagner les parents** pour permettre un nouveau vivre ensemble : 27 900 000 € ;
- **sauvegarder le lien social** en permettant l'inclusion sociale des plus fragiles : 8 500 000 € ;
- **éduquer en milieu naturel et agir en prévention** dans une logique de protection de l'enfance : 4 100 000 €.

COMMENT ?

En 2018, pour **accomplir ses missions et accompagner ses usagers,** l'Association a consacré :

- 48 100 000 € aux dépenses de personnel ;
- 12 800 000 € aux autres dépenses ;
- 6 800 000 € aux dotations aux amortissements et provisions.

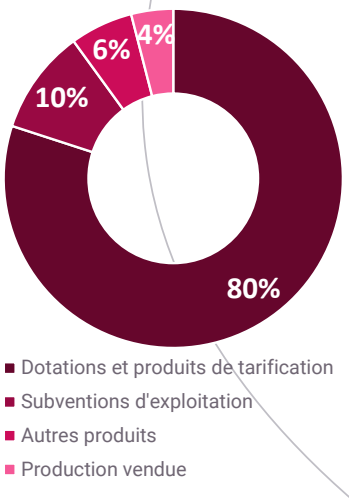

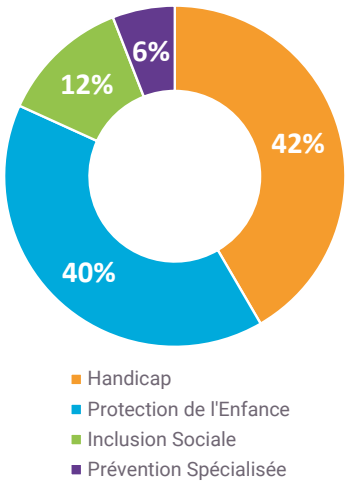

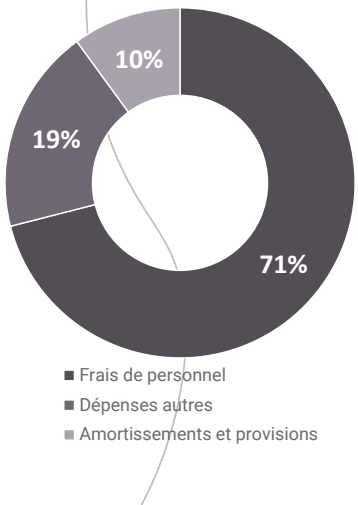

1 Ressources d'exploitation hors produits financiers et exceptionnels
2 L'emploi des ressources est établi à partir de l'ensemble des produits.

CHIFFRES CLÉS 2018

Retrouvez les comptes de l'association sur notre site www.cmsea.asso.fr

QUI ?

64,9 M€
ressources totales

51,8 M€
dotations et produits de tarification

6,8 M€
subventions d'exploitation

3,8 M€
autres produits

2,5 M€
activités de productions et services de nos ESAT et de nos Ateliers et Chantiers d'Insertion

POUR QUI ?

28,9 M€
Handicap

27,9 M€
Protection de l'Enfance

8,5 M€
Inclusion Sociale

4,1 M€
Prévention Spécialisée

COMMENT ?

48,1 M€
dépenses de personnel

12,8 M€
autres dépenses

6,8 M€
dotations aux amortissements et provisions

ZOOM SUR …
NOTRE SYSTÈME D'INFORMATION

Après deux années consacrées à l'harmonisation de l'infrastructure informatique, les derniers sites ont été reliés à notre réseau privé (MPLS) en 2018.

Ainsi, tous les établissements bénéficient maintenant d'une connexion sécurisée et de logiciels métiers dans un environnement convivial et protégé.

Ce préalable a permis de déployer sur l'ensemble des sites du pôle handicap le dossier unique de l'usager, avec une arborescence dédiée. Les secrétaires, chefs de services et tout le personnel éducatif ont été formés.

Il reste à présent à rendre opérationnel le dossier médical et à former les infirmières et les médecins.

Un travail similaire a débuté sur le pôle protection de l'enfance et se poursuivra sur l'année 2019.

Ce travail important s'inscrit dans la mise en conformité au Règlement Général sur la Protection des données (RGPD).

PATRIMOINE IMMOBILIER

INVESTISSEMENTS RÉALISÉS EN 2018

Retrouvez le détail de nos investissements sur les pages de nos secteurs d'activité

0,05 M€
SIÈGE SOCIAL

5,8 M€
HANDICAP

7,6 M€
INVESTISSEMENTS TOTAL

0,5 M€
PROTECTION DE L'ENFANCE

1 M€
INCLUSION SOCIALE

0,2 M€
PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

CHIFFRES CLÉS 2018

16
établissements et services

364
professionnels

29,9M €
produits

859
bénéficiaires

dont **268**
travailleurs handicapés

ARS Grand Est
Conseil Départemental de Moselle

PÔLE HANDICAP

« Merci à tous les professionnels et aux cadres et directeurs qui m'accompagnent au quotidien dans ma mission, et celle du Pôle ! »

Dans la continuité des deux exercices précédents, 2018 a encore été une année riche en événements marquants et structurants pour notre Pôle. En effet, outre les actions engagées les années précédentes, cette année a également été une année où les orientations des dernières politiques sociales concernant notre secteur se sont concrétisées sur le terrain.

Ce «rapport de gestion» est l'opportunité de faire plus globalement le point sur les faits marquants de l'année 2018. Je ne reviendrai pas sur les réalités financières de notre Pôle, elles seront développées plus avant par notre Directrice Administrative et Financière. Retenons juste qu'aujourd'hui les enveloppes budgétaires contractualisées dans le cadre de nos différents CPOM nous permettent de conduire correctement nos missions « historiques » ainsi que les quelques expérimentations en cours.

PERSPECTIVES D'AVENIR DU PÔLE HANDICAP

Aujourd'hui, encore plus qu'hier, les récentes orientations législatives impactent directement les pratiques managériales de nos établissements et services, rognant quelques-unes de nos prérogatives, et du coup parfois même l'organisation des prestations et par conséquence celles des organisations.

Pour mémoire, tout s'accélère autour de la situation d'Amélie LOQUET. Cette jeune femme en situation de handicap ne trouvait pas de réponse à ses besoins. Sa famille a saisi la justice qui a contraint l'ARS d'Ile de France à prendre « toutes dispositions » lui garantissant une « prise en charge effective dans un délai de quinze jours ». S'ensuivent un rapport de juin 2014 « Zéro sans solution » de Denis PIVETEAU, Conseiller d'Etat, l'accompagnement de ses préconisations par Marie-Sophie DESSAULE dans le lancement de la démarche « une réponse accompagnée pour tous », généralisée en 2018 et l'arrivée au sein des MDPH d'un nouvel outil au service de l'effectivité des droits des personnes, le Plan d'Accompagnement Global (PAG).

Aujourd'hui, l'adaptation de notre protefeuille de prestations est incontournable, d'autant plus que la négociation de sa déclinaison devient centrale lors des procédures d'admission, parfois au détriment des plus démunis qui attendent patiemment leur place.

Ces changements, au cours des prochains exercices modifieront encore plus profondément nos environnements professionnels. Il va falloir être plus persuasifs pour préserver des structures qui répondent aujourd'hui aux besoins particuliers des usagers d'une association de Sauvegarde cumulant les handicaps dont sociaux. Il convient également d'être plus innovant pour penser d'autres dispositifs répondant aux nombreux usagers qui restent sans solution.

En 2017, en lançant une dynamique collective «projet», nous nous dotions d'un cadre de référence global, valable pour l'ensemble des équipes. La clarification de nos modes de fonctionnement et des principes fondamentaux qui nous animent, devrait faciliter les prises de décision au niveau du pôle et au sein de l'association accompagnant les mutations à venir de notre secteur.

Les professionnels du Pôle n'hésitent pas à se remettre en cause, à s'ouvrir à d'autres compétences (formations, partenariats extérieurs, etc.) pour collectivement apporter des réponses adaptées aux aspirations et besoins de nos usagers.

Merci à tous les professionnels et aux cadres et directeurs qui m'accompagnent au quotidien dans ma mission, et celle du Pôle !

LE PÔLE HANDICAP EN 2018

2018, UNE ANNÉE QUI A MOBILISÉ LE SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Notamment avec:

- L'arrivée d'un nouveau directeur sur notre secteur **ESAT**. Il a pour mission de faire vivre une nouvelle structure fruit d'une réorganisation tant managériale, qu'administrative, productive et architecturale ;

- Un aménagement des prises en charge au sein de notre secteur d'hébergement du **Foyer le Haut Soret** afin de répondre au plus près aux besoins de tous les adultes qui y séjournent ;

- Un travail préparatoire des équipes du **DITEP** qui sera effectif courant 2019.

Autant dire que cette année a vu se multiplier les groupes de réflexion et a particulièrement mobilisé la direction des ressources humaines à nos côtés.

Ainsi, par exemple, 164 CDD ont été rédigés pour permettre la continuité de nos prises en charge malgré les 7136 jours d'absences pour arrêts maladies, formation etc …

2018, UNE ANNÉE DE CHANGEMENTS EN MATIÈRE DE GESTION ET D'EXPÉRIMENTATION

Au-delà des travaux bien concrets, visibles, palpables, les engagements pris dans le cadre des CPOM ont bien d'autres conséquences administratives et structurelles. Elles passent plus inaperçues mais ne sont pas sans conséquences sur le quotidien des établissements et services.

- Ainsi, à peine avions nous pris nos marques après la généralisation du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) sur l'ensemble des établissements et services du Pôle, qu'est arrivé le **passage à la trame budgétaire unique d'EPrD.** Et là, bonjour la technicité … le directeur de pôle a parfois des difficultés à suivre. Merci aux services financiers … encore un petit effort et nous serons au top;

- Le **Service d'Accueil Familial Thérapeutique et Educatif (SAFTE) expérimental**, en partenariat avec le CHS de Jury, est opérationnel depuis presque deux ans pour les usagers des deux IMPro du Pôle. Il a livré son premier bilan qui est plus que positif et il est question de recruter une nouvelle famille ;

- Dans la continuité des travaux engagés sur le DITEP et de sa réussite sur les départements en expérimentation, **une nouvelle organisation de nos IME** est en cours de réflexion pour tendre vers une généralisation de fonctionnement en dispositif nous a été proposée par l'ARS en fin d'année ;

- Enfin, le Foyer du Haut Soret a été retenu dans le cadre d'un appel à projet de l'ARS sur l'**Habitat Inclusif** ;

- Le **déploiement du logiciel InterConsult** permettant l'utilisation d'un modèle de Dossier Unique de l'Usager est terminé sur l'ensemble des sites du Pôle de même que les actions de formation permettant son utilisation. Cette opération n'a été possible que parce qu'elle s'est accompagnée de la finalisation du développement d'un réseau informatique sur l'ensemble des sites avec hébergement de ce logiciel sur l'ordinateur central du siège.

Cette énumération n'est pas exhaustive tant cette année a été riche. Un **formidable travail de consolidation de nos prestations se poursuit** avec comme principal objectif **l'amélioration des conditions et de la qualité des prises en charge des usagers que nous accompagnons tout au long de leur parcours.**

ZOOM SUR...
LA DÉMARCHE QUALITÉ

Nous progressons dans le domaine de la qualité. Notre qualiticienne s'attache toujours à l'accompagnement du déploiement d'une **démarche qualité harmonisée et évolutive** sur l'ensemble des établissements et services du Pôle, démarche garante des valeurs associatives et respectueuse des orientations stratégiques du pôle.

Aujourd'hui, son action, au plus près des besoins de nos structures a permis la première réécriture d'un projet d'établissement entièrement pensé dans le respect des RBPP et des obligations légales d'évaluations de nos activités, le tout dans une démarche participative associant professionnels, administrateurs, partenaires, usagers et leurs ayants droits.

Avoir l'ambition de sauvegarder et de promouvoir les possibilités d'accès à l'autonomie, à la dignité et à la solidarité pour les personnes vulnérables que nous accompagnons, nécessite avant tout de placer ces personnes au centre de nos préoccupations et de nos dispositifs. C'est avoir l'ambition permanente de favoriser leur position d'auteur, d'acteur et de citoyen, et de mobiliser tous les moyens existants et potentiels au service de leur bien-être et en vue la réponse la plus appropriée possible à leurs besoins explicites, implicites et potentiels.

DIGNITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES	Être auteur de son existence
AUTONOMIE ET RESPONSABILITÉ INDIVIDUELLE	Être acteur de leur parcours
SOLIDARITÉ ET RÉCIPROCITÉ DES ÉCHANGES	Être citoyen de leur environnement

Cela passe nécessairement par **l'identification de ces besoins, par une proposition de réponses, une planification des actions, une mobilisation de moyens et de ressources et une mise en œuvre des actions, une observation et une évaluation des résultats, un ajustement des réponses et une capitalisation de l'expérience.**

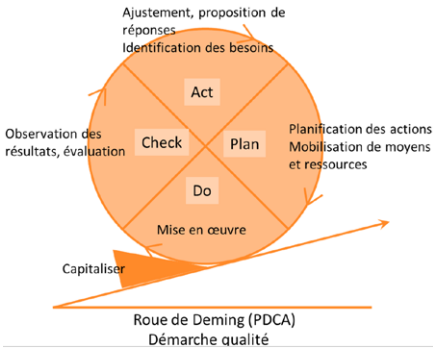

Cela est communément nommé «démarche qualité» dans tous les milieux professionnels, et est d'ores et déjà pratiqué dans nos établissements et services avec un développement plus ou moins formalisé.

Il reste néanmoins à relever plusieurs défis à notre Association pour consolider l'amélioration continue de la qualité des prestations et des services et valoriser cette démarche :

- rendre plus lisible et visible la fonction qualité et les démarches dans les établissements et services;
- intégrer les démarches des services, des établissements et des pôles en une démarche associative;
- inclure l'angle de vue qualité dans tous les projets existants et à venir.

Ambitieux programme collectif qui requerra la participation de près de 1 000 professionnels.

Développée en 2017, la démarche qualité en 2018 s'est exercée notamment dans le cadre :

- de l'actualisation et/ou la validation de projets d'établissement ou de service (SESSAD TED, IMP, IMPro La Horgne);
- de la finalisation du projet du secteur addictologie et de l'évaluation interne du CAARUD;
- du déploiement de l'approche processus dans les établissements du pôle Handicap (cartographie et description des processus, réflexion et harmonisation du processus d'admission);
- du déploiement des outils qualité (plan d'amélioration continue et tableau de bord);
- de la réflexion sur les pratiques et définition de procédures (partage d'informations, définition du rôle et des missions des coordinateurs de projet et de parcours, protocole de fugue);
- de la rédaction d'une charte de bientraitance associative.

2018, UNE ANNÉE DE GROS TRAVAUX

Le bâtiment se porte bien parait-il. Nous y sommes sans doute pour quelque chose. En effet, nos Plans Pluriannuels d'Investissements (PPI), issus de la finalisation de nos Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM), se déclinent sur l'ensemble de nos établissements et services. Ainsi, plusieurs chantiers de rénovation, création et modernisation de nos infrastructures sont engagés pour un montant total de dépenses en 2018 de 5 833 873 €. Si certains se sont finalisés en cours d'exercice, d'autres se poursuivent ou démarrent :

A Metz,

zone des Deux Fontaines, la nouvelle entité administrative unique résultant de la **fusion de nos quatre ESAT « L'Atelier Des Talents » (ADT)** s'est concrétisée par l'emménagement au sein d'un vaste bâtiment réhabilité. La quasi intégralité des activités médico-sociales et de production a démarré début janvier 2018.

Parmi les nouvelles prestations, une offre de **15 places labellisées « autisme »**, nous devrions dire Troubles du spectre de l'Autisme (TSA), les premières en Moselle au sein d'un ESAT !

A Lorry-les-Metz,

au sein du DITEP, après la prise de possession de deux pavillons d'internat rénovés, deux autres ont suivis. L'inauguration de ces nouveaux locaux s'est déroulée le 29 novembre 2018. Une partie des travaux liés à l'accessibilité ont également abouti ;

A Morhange,

où l'arrivée d'une grue n'est plus si courante que cela, les travaux de construction d'une nouvelle entité architecturale dédiée aux adolescents et jeunes adultes porteurs de TSA ont débuté en avril et sont bien visibles. Face à **l'IMPro** auquel il sera rattaché, ce nouveau bâtiment d'une surface de 1000 M² accueillera à terme une quinzaine d'usagers dont 12 en internat. Le bâtiment a été conçu dans le souci de prendre en compte les spécificités de l'autisme et de répondre aux besoins cognitifs et pédagogiques des usagers. Le choix des matériaux, des peintures, des couleurs, des éclairages a fait l'objet d'études attentives afin de garantir le bien-être des usagers et la lisibilité des lieux.

Parallèlement, les études concernant la rénovation de l'internat de **l'IMPro** se sont poursuivies et une convention de mise à disposition de l'ancien LEP de Morhange a été passée avec la Région pour y installer provisoirement les usagers de l'établissement durant les travaux. A terme l'établissement devrait accueillir un public mixte sur l'internat ;

A Montigny-les-Metz,

l'**IMPro la Horgne** a repris les anciens locaux de l'ESAT Lothaire et les études sont terminées pour y aménager une Unité d'Enseignement Autiste.

A Saint-Julien-Lès-Metz,

les travaux préparatoires terminés au **Foyer du Haut Soret,** le chantier de construction et rénovation architecturale du Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) actuel a débuté. La première pierre a été posée le 27 mars 2018. Cet ensemble offrira de nouvelles conditions d'hébergement (chambres spacieuses avec cabinet de toilette aux dernières normes, espaces de vie commune repensés et sécurisés, mobilier neuf …) et permettra à terme de compléter notre offre de service par la transformation de 5 places dédiées à l'accueil de Personnes Handicapées Vieillissantes (PHV). De même il complétera l'offre de service de notre plateau de jour.

A Metz,

Rue Belletanche, le **SESSAD TED** utilise à plein son espace Snoezelen . A noter que ce dernier avait été entièrement financé par des dons à l'initiative de démarches entreprises par un administrateur de l'Association.

À Metz Plantières,

les enfants de l'**IMP** bénéficient d'une nouvelle aire de jeux.

Des travaux d'extension notamment pour PMR sont en cours de discussion avec la Mairie de Metz.

2019 nous promet de belles inaugurations … dont je vous parlerai plus avant dans le prochain rapport de gestion !

LES MANIFESTATIONS DU PÔLE HANDICAP

RECYCLIVRE

Lauréat du trophée RSE Grand Est 2018 dans la catégorie «partenariat territorial»

Avec plus de 270 usagers et la collaboration de l'Institut Médico-Professionnel (IMPro) la Horgne, l'ESAT L'Atelier Des Talents, soucieux de la plus-value sociale de ses activités économiques et de son impact environnemental, se veut une organisation impliquée au local et ouverte aux partenariats.Sa participation à la filière livre, notamment au travers d'activités de recyclage, répond à tous ces enjeux.

RecycLivre.com est un site de vente de livres d'occasion original et solidaire. Un service gratuit de récupération de livres est proposé aux associations, collectivités, entreprises et particuliers. Une fois collectés, les livres sont triés et saisis informatiquement avant d'être envoyés chez un partenaire logistique, qui emploie des personnes en situation de handicap ou en grande difficulté sociale et les accompagne vers un retour à l'emploi durable. Les livres sont ensuite vendus sur internet et 10% du prix de vente est reversé à des associations.

La particularité du projet de Metz Métropole est de réunir un panel d'acteurs : collectivités, entreprises d'insertion, ESAT, bibliothèques, associations... et visent à structurer une filière de collecte et de réemploi de livres d'occasion dans une logique d'économie circulaire.

CONCOURS « EUROP'AFFICHE »

L'IMPro «La Horgne» a participé à la 10ème édition du Concours « Europ'Affiche » à PARIS organisé par la Fondation Jérôme Lejeune. 11 équipes, soit 110 jeunes, étaient présentes pour dévoiler et expliquer leurs œuvres.

Cette expérience permet aux jeunes de découvrir des pays européens, d'élargir leurs connaissances, de les exprimer de manière originale et de les partager, tout en apprenant à travailler en équipe.

Le groupe d'élèves de l'Impro la Horgne ayant participé ont reçu le 4ème prix lors de ce concours.

LA MÉDIATION ANIMALE

Le DITEP ainsi que l'IMP Espérance ont apportés un nouveau support pour développer les relations et la communication de nos usagers : l'intervention animale.

Cela a pu permettre d'accompagner et d'encourager la mise en mots de la situation vécue en temps réel. L'enfant peut ainsi commenter ses actions, facilitant le langage et initiant ainsi la communication verbale.
Outre cet aspect, la mise en place d'un parcours avec le chien vient en appui pour développer la motricité de l'enfant et permettre une valorisation des actes de ce dernier.

Les troubles des enfants accueillis au sein de ces établissements ne leur permettent pas toujours d'évoluer dans le système ordinaire. Il nous faut, lors de leur accueil, redoubler de créativité afin de les accompagner dans un cheminement soignant visant la diminution des troubles des enfants accueillis.

Merci au Rotary pour son soutien au DITEP dans ce beau projet.

INTERVIEW DE THOMAS C,
ancien bénéficiaire du SESSAD TED

Lundi 16 juillet 2018, Metz s'éveille joyeusement, les yeux embués après la victoire de l'équipe de France en coupe du monde. La terrasse du café n'est pas disponible, les cafetiers s'emploient encore à nettoyer les festivités de la veille. Qu'importe, nous décidons avec Thomas de nous attabler directement au comptoir. Après quelques échanges autour d'un verre et de la victoire des bleus, Thomas raconte son parcours depuis qu'il a quitté le SESSAD TED.

« J'ai quitté le SESSAD TED fin juillet 2017 juste après mon Bac Pro Gestion Administration avec mention Assez Bien.
Je suis en poursuite d'études en BTS Assistant de Gestion PME-PMI au Lycée Robert Schuman à Metz. Actuellement je vais passer en deuxième année de BTS. Ce n'est pas mes résultats qui m'ont fait passer mais ma motivation.

En BTS c'est compliqué. Au début on ne connait personne mais le regard des gens n'est pas le même, ils sont plus ouverts d'esprit. Mes camarades au départ ne connaissaient pas mon handicap mais une fois qu'on l'explique il y a beaucoup moins de problèmes.

J'ai deux stages à faire en entreprise. Le plus dur est de trouver un employeur qui accepte de prendre une personne avec un handicap et qui y soit formé. C'est encore compliqué. Mais j'ai trouvé un stage par le biais de mon Auxiliaire de Vie Scolaire (AVS. J'ai déposé un CV chez SCHINDLER et passé un entretien avec la boule au ventre devant deux personnes qui ont décidé de croire en moi, en ma motivation et ma volonté à vouloir travailler. Après avoir fait mes preuves, ils m'ont proposé un CDD pour travailler pendant les grandes vacances.

Un conseil : ne lâchez rien, battez-vous comme si c'était un combat. Même si vous tombez, relevez-vous et continuez. On apprend toujours d'une défaite et la victoire est encore plus savoureuse.

Si j'ai pu autant évoluer c'est aussi grâce au SESSAD. Maintenant je vole de mes propres ailes, je continue à avancer et je gère mes problèmes moi-même.»

Propos recueillis par Pascal, éducateur spécialisé

RÉGINE MOSER
Administratrice du CMSEA

La section des parents et amis

La section est un regroupement de parents de personnes en situation de handicap qui aide et accompagne les familles confrontées aux problèmes liés au handicap de leur enfant, frères ou sœurs, proches, etc….

Ses objectifs sont accueillir, écouter, se soutenir mutuellement, informer, orienter vers des personnes ressources.

En 2018, la section a proposé :

- 3 réunions permettant des rencontres entre parents et proches,
- une rencontre avec Maître Claudel, notaire du CMSEA sur la « gestion du patrimoine des personnes en situation de handicap» et des membres de la direction
- un moment de convivialité dans un restaurant à Augny.

Par ses membres, la section participe :

- Aux Conseils d'Administration du CMSEA ainsi qu'à ses différentes commissions
- Aux Conseils de la Vie Sociale.

Elle siège auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées.

CHAMPIONS DE MOSELLE

L'équipe de foot de l'IMPRO de Morhange est championne de Moselle des établissements spécialisés suite à une victoire à l'arraché 1-0 contre l'IME de Jussy. L'équipe remporte donc la Coupe de Moselle 2018!

Une victoire dont ils sont tous extrêmement fiers!

Un sponsor engagé

La Caisse d'Epargne, sponsor de l'équipe, a offert à chacun des joueurs un nouveau jeu de maillots pour la nouvelle saison.

« Ils sont magnifiques », se sont excalmés les jeunes sportifs.

Bernard Treuvelot, Directeur du centre d'affaires de la Caisse d'Epargne Grand Est, est venu leur remettre en main propre.

PARLONS D'AUTISME

L'équipe du SESSAD TED a élaboré cette année un livret explicatif sur l'autisme à destination des enseignants et AVS.

Ce livret, composé de 2 parties, l'une sur les questions liées à l'autisme, l'autre sur la scolarité pour un enfant avec autisme.

Il a pour but de sensibiliser et donner quelques pistes d'accompagnement aux professionnels intervenant dans les établissements scolaires et accueillant un élève porteur d'autisme.

Ce livret est disponible sur notre site www.cmsea.asso.fr[1].

Nous profitons de cette opportunité pour remercier Emmanuelle CASSIANI, Directrice du SESSAD TED et particulièrement Anne-Sophie, éducatrice de jeunes enfants, Pascal, éducateur spécialisé et Camille, éducatrice spécialisée, pour leur contribution et le partage de ce livret.

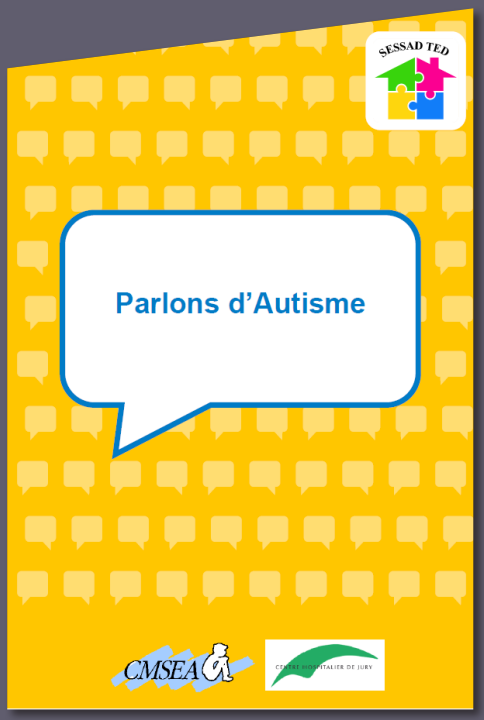

1 https://www.cmsea.asso.fr/fr/handicap/parlons-d-autisme_-n.html

ZOOM SUR...
LES CAMPS ET TRANSFERTS

Foyer le Haut Soret : Dans le cadre de la période estivale et afin de permettre au plus grand nombre de résident du FAM et du Foyer de vie le désirant plusieurs séjour ont été organisés en 2018 .

L'IMPro de Morhange organise comme chaque année des séjours à visée éducative et thérapeutique. Il s'agit de vacances pour se détendre. La finalité de ces séjours est de proposer aux jeunes accueillis un cadre, un environnement et un accompagnement adaptés à leurs problématique et leurs besoins.

D'autres séjours concerne plus particulièrement des groupes d'élèves de l'**IMPro de Morhange** de plus de 16 ans. Durant ces transferts les jeunes gens ont participé aux travaux saisonniers agricoles. En contrepartie, les élèves ont été rétribués pour les activités effectuées. Ce qui leur permettra de se constituer une épargne pour différents projets.

RETOUR SUR NOS KERMESSES EN IMAGES

CHIFFRES CLÉS 2018

18
établissements et services

444
professionnels

dont **73**
assistants familiaux

27,9M€
produits

dont **20,7M€**
de CPOM

3105
bénéficiaires

Protection judiciaire de la Jeunesse
Conseil Départemental de Moselle

PÔLE PROTECTION DE L'ENFANCE

"...bientraitance et bienveillance sont au coeur de notre projet collectif"

En fin d'année 2018, une émission diffusée sur une chaine nationale à une heure de grande écoute a porté un regard inquiétant sur la protection de l'enfance en France. Les images et les témoignages retenus, ainsi que la lecture ou le parti-pris des journalistes, tendent à montrer un dispositif en bout de course qui produit de la maltraitance là où il est censé prendre soin et protéger.

Comme à chaque fois, la tendance à généraliser invite le grand public à penser que nos dispositifs, nos équipes de professionnels ne sont pas à la hauteur des attentes, qu'elles sont le plus souvent dépassées par une population accueillie qui aurait changé, et qu'il y a un manque important de moyens pour fonctionner et des conditions de travail qui se dégradent.

Après un exercice 2018 particulièrement dense pour le dispositif de protection de l'enfance du CMSEA, il est important de prendre du recul et de faire le point sur ce que nous percevons des enjeux et des difficultés du moment, tout en partageant nos ambitions et nos satisfactions, en **renforçant notre conviction que notre action est nécessaire. Plus souvent que nous le croyons, elle contribue à maintenir du lien social avec des enfants, des adolescents et des familles laissés pour compte.**

Le contexte national difficile et les fortes contraintes budgétaires qui pèsent sur le département de la Moselle, comme sur tous les départements du territoire national, se ressentent sensiblement sur le fonctionnement du Pôle, lequel participe à hauteur de ses possibilités à la réalisation de la mission qui lui a été confiée. La question des moyens alloués à la protection de l'enfance devient centrale, dans et hors CPOM, d'autant plus que **l'enjeu économique est de réaliser les objectifs d'un nouveau schéma départemental Enfance Jeunesse Famille 2019-2023 qui consolide le précédent, avec des moyens identiques.**

Ainsi, l'exercice 2018 vient clore les trois années d'un premier Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) entre le département de la Moselle et le CMSEA dont il convient de reconnaitre les avantages.

le CPOM a permis d'installer des modalités de collaboration plus fluides entre l'Association et son tarificateur : des liens et des contacts fréquents et directs, une connaissance réciproque des acteurs, un partage des problèmes rencontrés et une recherche conjointe de solutions au bénéfice des enfants et de leur famille.

Avec un schéma départemental solide en appui, le CPOM sécurise la dimension budgétaire même si celle-ci fait l'objet de contraintes fortes. **Il laisse au CMSEA la possibilité d'arbitrer sur l'ensemble de son périmètre d'intervention. Le travail au sein d'un même espace budgétaire permet aussi aux acteurs internes du CMSEA de manifester une plus grande solidarité entre eux** et a largement participé à la dynamique de travail en pôle. Si l'évolution des moyens pour assurer la continuité des prises en charge est essentielle, **la qualité des échanges et le travail partenarial qui en résulte sont tout aussi importants** à nos yeux.

Le cadre du schéma départemental est une plus-value pour la protection de l'enfance en Moselle au service d'une dynamique commune réunissant l'ensemble des acteurs. Le CMSEA y a pris une place importante appuyé sur l'expertise de nos professionnels dans différents domaines et nous encourageons l'engagement de toutes nos équipes dans ce projet commun.

Et **dans un contexte devenu coopétitif,** les **synergies créées avec les partenaires sont d'autant plus importantes pour garantir la qualité assurée aux publics accueillis et accompagnés.**

Notre engagement principal reste la qualité de notre action aux côté des enfants et des familles. Et malgré la limitation des moyens parfois, malgré des taux d'occupation très élevés, **la bientraitance et la bienveillance sont au cœur de notre projet collectif et de notre projet de Pôle** dont nous sommes les garants. Nos professionnels y adhèrent pleinement pour donner du sens à leurs interventions.

Ainsi, pour les acteurs du pôle, un engagement fort nous unit, celui de la qualité :

- qualité des prestations que nous devons aux familles et aux enfants,
- qualité des échanges entre nos institutions dans un respect mutuel de la place de chacun,
- qualité des conditions de travail de nos salariés,
- qualité et équité territoriale des projets à venir basés sur une analyse partagée et la compétence des équipes.

Cette question du sens est d'ailleurs essentielle pour nous aider à mettre constamment l'enfant et sa famille comme premier(s) acteur(s) de notre mission.

NOS PERSPECTIVES

L'année 2019, année blanche en termes de reconduction des moyens, devra être mise à profit pour aboutir à une négociation d'un futur CPOM qui prend en compte au mieux les enjeux pour garantir la poursuite d'une action de qualité.

Concernant le CMSEA, il est des secteurs dans lesquels notre expertise, nos capacités d'innovation et d'adaptation sont reconnues et nous amènent à vouloir être force de proposition ou d'expérimentation :

- partout dans nos maisons, nous rencontrons des **situations qui demandent la mise en place de périodes de rupture** pour lesquelles nous sommes trop souvent sans réponse et dont nos équipes se disent seules pour accompagner l'enfant. Le CMSEA est prêt à expérimenter rapidement aux côtés du Département et de la Protection judiciaire de la Jeunesse ces séjours, notamment à partir de ses expériences de la Maison Éducative et Thérapeutique (MET) ou du Centre Educatif Renforcé (CER);

- le **dispositif REBOND,** porté depuis bientôt trois ans par une innovation pédagogique qui a fait ses preuves, élargira dès cette année 2019 son champ d'action au placement de jour. Il s'agit une fois encore de diversifier en proposant une nouvelle modalité d'accompagnement de l'enfant et de sa famille, en journée, en évitant d'autres formes de protections davantage contraignantes, un véritable soutien pour beaucoup de jeunes ;

- une **nouvelle approche partenariale est incontournable** : les différents acteurs de notre secteur sont aussi nos alliés pour envisager une protection de l'enfance autrement, en respectant la place de chacun, sans concurrence hostile mais plutôt dans un esprit de complémentarité. L'organisation en territoires nous invite à nous rapprocher pour compléter une offre au service de chaque famille qui en aurait besoin et au plus près de son domicile. Le département de la Moselle, pilote du dispositif, doit en être le principal animateur tout en laissant aux associations la possibilité d'être force de proposition. Nos implantations sur les territoires et sur l'ensemble du champ de la Protection de l'Enfance est pour le CMSEA une force que nous voulons partager ;

- nous ne voulons pas réduire les possibilités d'évolution à la logique de moyens mais nous devons y penser : **Faudra-t-il dans l'avenir trouver un nouveau modèle économique pour accompagner notre mission de protection?** Le niveau de financement actuel nécessite une réflexion et un rebasage afin de ne pas dégrader la qualité de l'accueil, c'est une réalité. Quels sont les nouveaux partenaires possibles, les nouveaux mécènes qui seront prêts à venir soutenir cette belle mission que de protéger des enfants et de les aider à retrouver leur famille ? Il y a là l'enjeu certain des mois à venir tant pour les collectivités territoriales que pour les associations ;

- dans le prolongement de nos réflexions, **qu'attendons-nous des effets d'un plan pauvreté ? Qu'attendre des différents travaux et des réflexions engagés par le nouveau secrétaire d'Etat à la protection de l'enfance ? Quelle politique nationale pour l'accueil des Mineurs Non Accompagnés (MNA) ?** Ce sont autant de questions qui viennent impacter directement les moyens du Département, de la Protection judiciaire de la Jeunesse parfois tout comme le travail de l'ensemble des acteurs.

LES TENDANCES DE L'ANNÉE 2018

1. Une activité forte, voire une **suractivité quasi permanente,** malgré une grande diversité des dispositifs en Moselle qui traduit encore une forte demande et la nécessité de répondre présent.

2. Des **recrutements de personnels difficiles** et un **manque d'attrait pour nos métiers** qu'il nous faut prendre en compte en préparation de l'avenir proche où des départs naturels sont prévus.

3. Conséquence de la diversification des prises en charges hors les murs, **nos internats MECS accueillent davantage d'enfants et de jeunes avec des problématiques lourdes** : scolarité, soin, comportement, absence de droits.

4. **Le travail avec les familles qui fait des parents un allié** de la prise en charge est un enjeu majeur d'autant plus qu'il entre dans le cadre de la loi de mars 2016. Confié par l'ASE aux structures associatives depuis le 1er janvier 2018, il a totalement modifié les conditions de travail des services «famille» qui nécessitent aujourd'hui des moyens complémentaires pour assurer toutes les missions indispensables au maintien des liens familiaux.

5. L'**AEMO, un enjeu majeur** : la mise en place du nouveau cahier des charges et une expérimentation de celui-ci sur deux territoires mosellans devait permettre une nouvelle forme de collaboration entre les services de l'ASE, les magistrats pour enfants et les associations dans un contexte de maitrise de la charge. Si la collaboration entre les services du département et les services d'AEMO a bien progressé, le nombre de mesures reste en forte augmentation et les demandes repartent à la hausse.

6. **La collaboration entre les acteurs et la recherche de la juste place de chaque intervenant dans le contexte de territorialisation a nettement progressé**. Elle nécessite de trouver des nouveaux repères, ce qui prend du temps. Il faut cependant souligner le point très positif de la collaboration avec les correspondants «établissements» qui sont proches des établissements et soucieux de faire le lien avec leurs collègues de l'ASE. Ils sont un relais précieux et des interlocuteurs privilégiés pour nos équipes.

DES INITIATIVES QUI SE POURSUIVENT

- L'expérimentation du dispositif REBOND sur le territoire de Metz-Orne ;
- Le travail sur la qualité par établissement ou service. Diffusion des questionnaires harmonisés d'évaluations des prestations en direction des enfants et des parents ;
- Les formations collectives au niveau du Pôle : élaboration d'un plan de formation commun à l'ensemble des établissements avec détermination de priorités ;
- Des réunions de direction du Pôle chaque mois avec les directeurs d'établissements & services ;
- Organisation de journées thématiques à destination des salariés ;
- Mise en place de l'analyse des pratiques auprès de toutes les équipes éducatives du Pôle.

LES NOUVELLES INITIATIVES

- Ouverture du service famille au Dispositif d'Accompagnement Diversifié Thionvillois (DADT) ;
- Mise en place de l'Equipe Mobile Adolescents (EMA) 57 sur le territoire Metz Orne en partenariat avec la Maison Des Adolescents ;
- Expérimentation AEMO sur Thionville ;
- Travail sur un nouveau logiciel planning et sur le dossier unique de l'usager ;
- Mise en place du projet de pôle dans les établissements ;
- Mise en place progressive du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) ;
- Travail sur l'harmonisation des interventions des psychologues tout en offrant une spécificité d'intervention selon les spécialités de chacun (ex. EMDR, approche systémique ou analytique,…).

LES ÉVOLUTIONS DU PATRIMOINE

En 2018, le Pôle Protection de l'enfance a investi 541 481€ dans le domaine du patrimoine.

A LORRY-LÈS-METZ,

les espaces verts de la toute nouvelle **MECS de LORRY** ont été aménagés.

A SARREGUEMINES,

la construction d'une extension sur le bâtiment existant de la **MECS «Le Grand Chêne»** a démarrée fin 2018. Elle est constituée de 11 chambres complémentaires et de salle d'activité. Elle permettra également l'accueil d'enfant à mobilité réduite au niveau du rez-de-chaussée

DU PÔLE PROTECTION DE L'ENFANCE

A SOLGNE,

l'unité de vie n°2 de la MECS **«La Versée»** a été rénovée. Un nouveau bloc sanitaire plus fonctionnel a été créé et l'ensemble des chambre a été rafraichi (sol, mur, luminaires et placard…).

A METZ,

les bureaux du **SPFS** en Chaplerue font peaux neuves grâce à la réfection des peintures.

A SARREBOURG,

l'antenne du **SAEI** a investi de nouveaux locaux Avenue Poincaré.

LES MANIFESTATIONS DU PÔLE PROTECTION DE L'ENFANCE

INAUGURATION DE LA MECS DE LORRY

Lors de la visite inaugurale du 8 février dernier, les enfants des groupes Licorne et Centaure ont pu faire découvrir à M. Patrick WEITEN, Président du Département de la Moselle et Ancien Député, ainsi qu'à la cinquantaine de personnes qui ont répondu présent, leur nouvelle maison située à Lorry-Lès-Metz.

Groupe Licorne

Cuisine, chambres, douches, lingerie, bureaux et même les toilettes... Rien n'est laissé de côté par Ines, 5 ans, chargée de la visite de son nouveau lieu de vie.

Groupe Centaure

C'est l'occasion pour Malhone, 13 ans, de souhaiter la bienvenue aux invités avec un air de guitare, suivi d'une visite guidée par Typhany, 10 ans.

Vient le tour de Rudy, 8 ans, et Maxim-Alban, 9 ans, qui clôturent la visite en vidéo.

Discours

M. FOUGEROUSSE, Président du CMSEA, a tenu à souhaiter la bienvenue aux enfants dans ce nouveau lieu de vie. Grâce au soutien du Conseil Départemental, ces deux pavillons accolés offrent sans nul doute un environnement plus adapté à leur bien-être tout en facilitant l'organisation de leur prise en charge. M. FOUGEROUSSE clôture son discours en saluant l'engagement des professionnels qui font en sorte que le quotidien des enfants accueillis soit un moment de bien-être, de bienveillance, une parenthèse positive.

M. LE BER, Maire de Lorry-Les-Metz, félicite à son tour les équipes pluridisciplinaires de la MECS et de l'ITEP (également implanté sur le village). «Cette résidence enrichit le village en terme d'accueil de l'enfance en difficulté». Il assure que Lorry saura participer au soutien scolaire au travers de son école communale.

M. WEITEN, Président du département de la Moselle, rappelle ici que mettre l'enfant au cœur de toute l'action publique départementale est un des objectifs du département. Il est important de ne pas rompre les liens entre l'enfant et la famille, et de s'engager dans une démarche de prévention lorsque cela est nécessaire. Le but est qu'il retrouve sa famille. «Les éducateurs s'engagent, de façon impressionnante, avec un grand devoir, une grande responsabilité, pour que le bien-être de l'enfant soit notre objectif partagé.» Enfin, il salue la présence de Mamedy DIAWARA, basketteur et parrain de cette maison dans le cadre de «Belles Rencontres».

LES CAMPS ET TRANSFERTS

Pour les établissements du Pôle Protection de l'enfance accueillant de jeunes enfants, les séjours ont deux objectifs, selon les publics accueillis et accompagnés :

- pour les **MECS**, il s'agit de faire partir en vacances des enfants et adolescents et de leur faire plaisir, afin de leur apporter un certain bien être, hors de leur cadre habituel, d'autant plus que la plupart des enfants n'ont jamais eu l'opportunité de découvrir d'autres régions de France. C'est l'opportunité de créer une rupture avec le quotidien des MECS qui peut être lourd à vivre au pour eux. Et ces séjours peuvent également être l'opportunité de rapprocher certaines fratries ;

- Dans le cadre de publics nécéssitant un encadrement plus strict, type CER, les **séjours de dépassement** s'organisent sur quatre modules autour de différentes activités sportives et culturelles. Ils ont pour objectif de consolider la dynamique du groupe, de créer et maintenir du lien mais aussi développer le sentiment de réussite. Tout en appliquant le respect du cadre : horaire, lieux et matériel, adultes et usagers ;

Voici quelques séjours organisés en 2018 :

- **DASA - les Bacelles** et le **CAAA** : 2 séjours à Berlin;
- **DASA - MET** 1 séjour au Portugal du 3 au 18 aout 2018 qui a réunis 7 filles le séjour avait pour objectif la découverte d'une nouvelle culture mais également de favoriser leur développement personnel. Au programme : visite en CATAMARAN + Parc d'activité AQUA SHOW ;
- **MECS La versée** - 1 séjour en BULGARIE du 12 au 23 juillet 2018 avec 9 enfants âgés de 11 à 16 ans, concentré sur des valeurs développant chez les enfants, la responsabilité, l'autonomie, la durabilité écologique et sociale ;
- **DASA - Les Bacelles** : Les séjours ont pour objectif d'accompagner les jeunes (généralement 6 à 12 jeunes) vers l'extérieur et la socialisation. Ces voyages permettent de sortir du cadre des foyers et prendre du recul afin de libérer la parole sur certains sujets.

TÉMOIGNAGE

ANNE FLYE SAINTE MARIE
Administratrice du CMSEA

Être administratrice du CMSEA, pour moi, ce n'est pas seulement participer aux réunions du CA et du Bureau, c'est aussi aller dans les établissements et services à la rencontre des équipes de professionnels et approcher les usagers pour avoir une meilleure compréhension de la vie en établissement.

Il me paraît important de nourrir la réflexion sur les questions générales concernant l'Association au travers de ces prises de contacts opérationnelles… Que vaudrait l'affirmation de nos valeurs et de nos principes d'action, si nous ne la confrontions pas régulièrement à l'approche des réalités des terrains, des situations vécues par les publics et par les équipes et être à l'écoute de l'expression des professionnels ?

J'ai ainsi pu, depuis mon entrée en juin 2016 au CA, découvrir in situ plusieurs établissements et services, en participant à des réunions de présentation et de validation du projet de service (MECS Océanie à Thionville, MECS Le Grand Chêne à Sarreguemines, SAEI à Saint-Julien), ainsi qu'à des journées Portes Ouvertes organisées par les établissements.

Et, en tant que représentante du CA, je participe au COPIL du groupe de travail sur le projet de service du SPFS (réunissant les professionnels du SPFS de Metz et du SPFS-SERAD de Sarreguemines), lequel s'est réuni régulièrement depuis 2017 et va prochainement produire la version finale du texte élaboré collectivement.

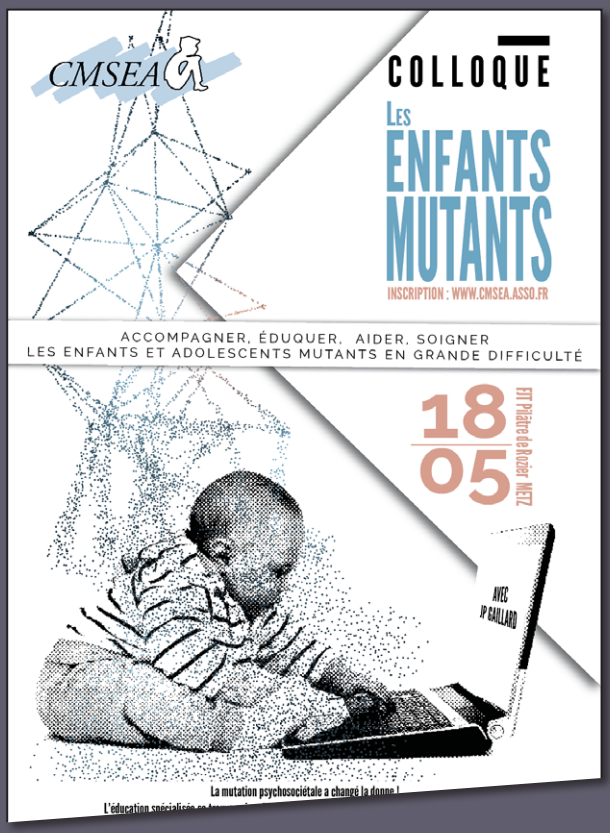

«LES ENFANTS MUTANTS» DE JEAN PAUL GAILLARD

A l'initiative du pôle Protection de l'enfance, 180 personnes se sont retrouvées le 18 mai 2018 à la FJT «Pilâtre de Rozier» pour une journée autour de Jean Paul Gaillard, psychanalyste, thérapeute et professeur honoraire d'université.

Il a partagé ses travaux sur la mutation psycho sociétale intervenu les 15 dernières années et qu'il considère comme un changement majeur de nos modes de vie dans un univers numérique.

Ce changement nécessite que nous adoptions de nouvelles postures éducatives à l'égard des enfants de cette génération, qualifiés de mutant, et plus encore auprès de ceux qui sont accompagnés dans nos maisons d'enfants ou nos établissements spécialisés.

Une journée de réflexion avec des pistes concrètes de travail pour chaque professionnel présent.

LES OLYMPIADES SERAD 2018 DU SPFS

Le 30 août dernier s'est tenue la deuxième édition des Olympiades du SERAD-SPFS de Sarreguemines. A cette occasion, le FC METZING a gracieusement et pour la deuxième année consécutive, mis à disposition ses installations (accès au stade, au club house ainsi qu'au matériel sportif).

26 jeunes athlètes ont participé à des défis sportifs variés. Tir à l'arc, course relais, parcours du combattant, jeux d'eaux ou encore course en sacs comptaient parmi les épreuves proposées en matinée. Les familles des enfants et adolescents accompagnés par le SERAD ont également participé activement à cette journée placée sous le signe de la convivialité. La pause de midi a permis les échanges autour d'un barbecue géant avant de reprendre des activités plus ludiques (foot, pétanque, Molky, chamboule tout ou pêche aux canards pour les plus jeunes).

Chaque participant s'est vu remettre un panier rempli de nombreux lots offerts par les commerçants de Sarreguemines et des alentours ainsi que la traditionnelle médaille Olympique.

NOTRE DIRECTEUR DE PÔLE SUR LES ONDES !

RCF JÉRICO Moselle a invité Yves POINSIGNON, Directeur du Pôle Protection de l'Enfance, à participer à l'émission "Envie d'avenir", présentée par Jean-Marc LOUIS.

"Cette émission d'un quart d'heure est consacrée à l'éducation, à la formation, à tous ces chemins qui permettent à un jeune, un adulte, de se construire un avenir.
Jean-Marc LOUIS reçoit un invité qui, par son expérience, sa profession, se trouve à la croisée de ces chemins d'avenir."

C'est dans ce cadre qu'Yves POINSIGNON a été convié, avec différents interlocuteurs du CMSEA, pour apporter des explications sur différents sujets :

- Les fêtes de Noël, un temps de tensions et de souffrances
- Le décrochage scolaire, avec la participation de Christelle OTT, Directrice du Dispositif Insertion du CMSEA
- Quelle aide aux enfants et adolescents en difficulté ?

LA MÉDIATION ANIMALE

Au vu de la complexité des troubles des enfants qui nous sont confiés en Maison d'enfants, il nous est apparu indispensable de penser différemment l'intervention éducative.

En effet, problématiques abandonniques, troubles du comportement, abus sexuels sont les principales difficultés des jeunes accueillis ce qui génère une complexité dans l'accompagnement individualisé et la prise en charge collective. Aussi, nous avons décidé d'explorer et de travailler la relation éducative avec comme support la médiation animale, laquelle se définit comme suit : « Il s'agit d'une relation d'aide à visée préventive ou thérapeutique dans laquelle un professionnel qualifié, concerné également par les humains et les animaux, introduit un animal d'accordage auprès d'un bénéficiaire. Cette relation, au moins triangulaire, vise la compréhension et la recherche des interactions accordées dans un cadre défini au sein d'un projet ». (déf : Association Résilienfance et al. Oct 2014)

Les objectifs de la médiation animale au sein de la Maison d'enfants et du SERAD de Lorry varient en fonction des besoins des enfants et des familles. Notre premier pensionnaire fut « Jumpy », chien médiateur qui accompagne une éducatrice formée. Les bénéfices de sa présence sont perceptibles jour après jour, nous incitant à développer plus avant ce projet. Car, que ce soit lors de moments difficiles (des moments de crises, de mal être, après une journée d'école houleuse ...) ou des épreuves de vie complexes pour les enfants (des convocations à la brigade des mineurs, une audience, un retour ou des évènements au domicile familiale difficiles...), la présence de Jumpy est « singulière » en ce qu'il apporte plus de sérénité, d'échange et de communication avec le groupe de vie et donc auprès des enfants. Nous souhaitons par la suite développer cet « outil d'accompagnement » au travers de la création d'une ferme pédagogique, laquelle nous permettrait de travailler différemment la relation éducative sur les axes d'intervention suivants :

- La technique du renforcement positif (Apprendre à s'occuper de soi en prenant soin d'un animal)
- Les signaux de communication (verbal, non verbal)
- Les besoins biologiques et de santé (de l'animal, de l'homme, de soi)
- La gestion des émotions, de l'impulsivité et de l'agressivité
- La réassurance

Dans le cadre du développement de ce projet nous souhaitons ainsi créer tout un espace sur le terrain de notre structure de Lorry-les-Metz. Au sein de cette ferme serait accueilli par exemple des lapins, des poules et par la suite d'autres animaux. Nous souhaitons par ailleurs y rajouter une dimension écologique qui nous tient particulièrement à cœur.

L'équipe de la MECS-SERAD de Lorry

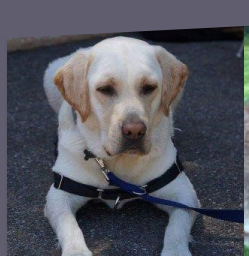
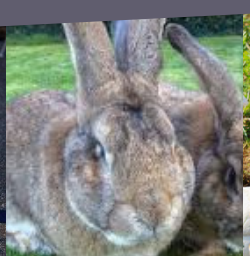

ZOOM SUR...

LE NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES ACCOMPAGNÉS PAR PRESTATIONS

320 enfants et adolescents accueillis en MECS et appartements

106 enfants et adolescents accueillis chez des assistants familiaux

61 enfants accompagnés dans le cadre d'un décrochage scolaire

32 mères et enfants de moins de trois ans

27 mineurs non accompagnés accueillis en appartements

11 jeunes accueillies en maison éducative et thérapeutique

1 999 enfants et adolescents suivis en AEMO

376 enfants et adolescents suivis en MJIE

113 enfants et adolescents suivis en SERAD

36 enfants et adolescents suivis par MOUSQUETON

CHIFFRES CLÉS 2018

23
établissements et services

113
professionnels

20
familles d'accueil bénévoles

8,6M €
produits

4 870
bénéficiaires

FSE, ARS Grand Est, Conseil départemental de la Moselle, MILDECA, DIRECCTE,...

INCLUSION SOCIALE

" Le cmsea fait partie de ces organisations qui sont en contact régulier avec la misère et les injustices sociales et qui ont perçu depuis fort longtemps l'urgence et la nécessité d'évoluer. "

Il ne serait pas très pertinent, voire même pas très honnête intellectuellement, d'ouvrir notre chapitre Inclusion sociale sans évoquer l'apparition au cours de cette fin d'année 2018 de « gilets jaunes » sur les différents ronds-points de notre territoire, notamment au regard de la façon dont a évolué ce mouvement vers les centres villes. Quoi que nous pensions des méthodes et des revendications de certains manifestants, il est indiscutable qu'ils expriment un malaise, le ressenti d'une grande injustice sociale et d'une grande peur de l'avenir. Ce qui semble unifier ce mouvement, c'est le mal-être social réel dont ils témoignent et leur défiance à l'égard des politiques publiques. Dans le contexte actuel d'aggravation des déséquilibres économiques, sociaux, idéologiques et environnementaux, les associations comme la nôtre ne peuvent demeurer spectatrices face à une telle menace pour la cohésion sociale. Elles peuvent, dans le cadre de leurs missions, influer sur les mutations en cours, servir d'amortisseur pour les personnes les plus fragiles, et même devenir les acteurs clefs d'un renouveau économique. Je suis convaincu que les associations, et tout particulièrement celles engagées dans l'Insertion par l'Activité Economique (IAE), ont la capacité, le savoir-faire et la légitimité pour participer à la construction d'un modèle économique inclusif, plus solidaire et durable, qui soit vecteur de moins d'exclusion et de précarisation.

Le CMSEA fait partie de ces organisations qui sont en contact régulier avec la misère et les injustices sociales et qui ont perçu depuis fort longtemps l'urgence et la nécessité d'évoluer. Elles ont décidé d'agir avec leurs partenaires du monde économique et politique en faveur de l'insertion.

Leurs initiatives ont permis l'élaboration de propositions d'activités d'insertion par le « travail » pour des publics en grande marginalité, et ce, dans le cadre d'une démarche de développement de territoires solidaires.

Je pense ici à l'ensemble de nos chantiers d'insertion mais aussi aux projets TAPAJ (Travail Alternatif Payé À la Journée) et PAIPS (Programme d'Accompagnement vers une dynamique d'Inclusion).

Cela dit, ne nous leurrons pas. Pour que ces actions soient réellement efficaces, elles nécessitent plusieurs adaptations et évolutions qui ne sont pas sans poser un certain nombre de défis à notre Association et aux politiques publiques.

Tout d'abord, nous devons envisager ces missions au-delà de celle, initiale, de « sas vers l'emploi » et de renouveler nos modalités d'accompagnement en y intégrant de façon plus importante la qualification professionnelle.
Nos actions doivent se tourner vers un partenariat plus important avec le monde de l'entreprise. C'est ainsi seulement qu'elles pourront devenir les vecteurs de réelles transformations sociales, au service de la promotion des personnes et de leurs droits, de l'amélioration de leurs conditions de vie et du renforcement de leur pouvoir d'agir.
Elles devront également envisager de dépasser l'ancrage unique dans les dispositifs proposés par les politiques d'insertion et d'emploi pour se positionner comme des acteurs économiques à part entière sur le territoire, pleinement responsables de la qualité des emplois qu'elles proposent et des biens et services qu'elles produisent.
Enfin, elles devront envisager de se dédier, non plus à des publics ciblés et cloisonnés, mais à l'ensemble des personnes fragilisées, voire à l'ensemble des habitants d'un territoire, pour favoriser la mixité sociale tout en revendiquant une posture d'offreur de services au territoire.

A l'heure de la persistance du chômage de masse et de la précarisation croissante du marché du travail, le mouvement des gilets jaunes nous a fait entendre la colère des personnes à bas revenus, celles qui ont peur de se déclasser et de devenir la vraie classe défavorisée. La situation des personnes les plus marginalisées apparaît plus inquiétante. Un grand nombre d'entre elles sont installées durablement dans l'inactivité, dans la marginalité ou dans l'alternance des deux. Une offre pour un programme d'insertion audacieux peut contribuer, j'en suis persuadé, à un renouveau.

Le pôle Inclusion sociale du CMSEA y travaille depuis de nombreuses années et souhaite aujourd'hui partager ces réflexions plus largement pour dessiner, avec l'ensemble des acteurs concernés par l'enjeu de la solidarité, de nouveaux horizons. La stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté voulue par le président de la République française pourrait-être l'occasion pour une telle ambition.

INCLUSION SOCIALE

LES DIFFÉRENTS DOMAINES

SANTE & ADDICTOLOGIE

CSAPA - CAARUD - ACT Les Wads

François CLAVAL
Directeur

Lionel DIENY
Directeur Technique

TEMPS FORTS 2018

- Démarrage et premiers accueils des Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT)
- Lancement du CAARUD mobile sur le territoire de la Moselle Sud
- Ouverture d'un accueil spécifique au public des femmes consommatrices rue du Wad Billy à Metz
- Ouverture d'une micro structure à Sarralbe en décembre 2018
- Développement de stages de sensibilisation et de prévention aux conduites addictives pour personnes mineurs interpellées
- Développement de Wally Wads, éducateur virtuel de prévention et Consultations Jeunes consommateurs (CJC)
- Restitution de l'évaluation nationale du programme de prévention et réduction des risques en milieu festif
- Année de construction du nouveau projet d'établissement
- Évaluation interne du CAARUD par un consultant externe

PERSPECTIVES 2019

- Accompagnement autour de la réduction des risques liés à l'alcool.
- Évaluation interne du CSAPA.
- Évaluation externe du CAARUD.
- Ouverture d'une nouvelle microstructure dans le bassin houiller.
- Élargissement de l'accueil aux publics parents avec enfants et aux personnes mineures.

MOT DU DIRECTEUR TECHNIQUE

Préoccupé par l'état de santé des personnes en grande précarité ou en forte vulnérabilité, une réflexion importante est menée.

Notre première étape de réponse a été le démarrage des Appartements de Coordination Thérapeutiques dans le Bassin Houiller et le Saulnois.

Tout au long de l'année 2019, cette orientation va se confirmer par le déploiement de modalités d'intervention ou de partenaires favorisant un parcours de soin adapté.

Salut c'est Wally!
Tu as une question, besoin de parler, d'être écouté...
N'hésites pas à me contacter via Facebook :
https://www.facebook.com/wally.wads.cjc

INSERTION PROFESSIONNELLE & SOCIALE

Dispositif INSERTION

Christelle OTT
Directrice

TEMPS FORTS 2018

- Cinq services en faveur de l'inclusion sociale et professionnelle (Espace INSERTION, Point Accueil Écoute Jeunes, REBOND, Centre d'Hébergement d'Urgence de Phalsbourg et les Mineurs Non Accompagnés).
- Ouverture le 22 janvier 2018 du Centre d'Hébergement d'Urgence pour l'accueil de familles en situation de demande d'Asile sur la Commune de Phalsbourg.
- Un taux de sortie vers l'emploi de plus de 50% pour Espace Insertion dont 23 % vers l'emploi durable.
- 18 des 27 jeunes pris en charge par le service MNA ont accédé à un contrat d'apprentissage en 2018, les autres poursuivant avec engagement leur scolarité sur le territoire mosellan.
- 200 jeunes accompagnés par le PAEJ ont bénéficié des chantiers de remobilisation vers l'insertion.

PERSPECTIVES 2019

- L'évolution du Centre d'Hébergement de Phalsbourg sur un statut «HUDA» (Hébergement d'urgence des demandeurs d'asile) au cours de l'année 2019. Ce changement s'opérera dans les orientations de la loi Asile de septembre 2018 afin d' « assurer une uniformisation progressive des conditions de prise en charge dans ces structures ».
- Un travail engagé en 2018 avec la Direction de l'Aide Sociale à l'Enfance du Conseil et les partenaires associatifs se poursuivra en 2019, sur la question des services d'activités de jour comme Rebond et leur évolution possible en services de placement de jour autorisés.
- La poursuite des réflexions sur la formalisation des prestations mises en œuvre sur les services d'hébergement (MNA, Hébergement Filles et Phalsbourg).
- La diversification des prestations sur la Structure d'Insertion par l'Activité Economique « Espace Insertion » et l'intensification du partenariat avec les entreprises du secteur privé et les collectivités.

MOT DE LA DIRECTRICE

2018 a été la première année complète de fonctionnement en tant que Dispositif d'Insertion pour les 5 services qui le composent. « L'Insertion Professionnelle et Sociale, pour mieux appréhender les transitions de vie des personnes les plus vulnérables » a été posée comme l'ambition commune à tous les services et mise en œuvre dans chacun d'entre eux pour rendre chaque personne accompagnée actrice de son parcours d'insertion.

Dans une démarche de formation, sur 2019, notre objectif sera d'ancrer ce collectif de services qui partage vision, ressources et modalités d'accompagnement dans une stratégie commune au service de tous les bénéficiaires et de la pérennité de cet ensemble.

CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE

Dispositif ESPOIR

Lydie MAUGOUST
Directrice

TEMPS FORTS 2018

- Déménagement des services complémentaire d'accompagnements (l'Accompagnement Social Lié au Logement ASLL - l'Accompagnement et la Prévention des Violences Conjugales - APVC et les Ateliers d'Insertion) le 12 décembre 2018 au sein de nouveaux locaux, sis 1 rue des Moulins à Forbach.
- Recrutement d'une psychologue psycho-traumatologue pour prise en charge des publics concernés.
- Constat à l'échelle départementale d'une offre supérieure aux besoins d'hébergement pour femmes seules ou avec enfants. La tendance se confirme d'une centralisation des besoins autour des hommes et familles.
- L'accueil Mère-Enfant a été sollicité tant pour des situations d'urgence que pour des accueils planifiés.
- L'occupation est constamment supérieure à la capacité fixée par l'agrément grâce à une mutualisation des moyens humains et matériels avec le CHRS.
- Le dispositif Hébergement Mère-Enfant (HME) permet également de faire bénéficier des résidentes du CHRS d'un accompagnement spécifique à la parentalité.
- Augmentation constante du nombre de sollicitations témoignant d'un rayonnement et d'une identification importants sur le secteur.

PERSPECTIVES 2019

- Développer une gestion informatisée des plannings de travail via la mise en œuvre de Planning First au CHRS (Etablissement identifié comme site pilote).
- Re développer la dimension éducative inhérente aux repas en valorisant l'espace cuisine;
- Engager les travaux d'ouverture de la Pension de Famille sur la commune de Stiring Wendel.
- Renforcer la collaboration avec les acteurs du Conseil Départemental. Trouver ensemble des pistes de travail afin d'optimiser le temps de prise en charge en HME.
- Assurer la continuité et la cohérence du parcours des publics accueillis entre les accompagnements HME et CHRS.
- Aide Sociale Liée au Logement : poursuivre et développer les actions sur les territoires.

MOTS DE LA DIRECTRICE

2018 est la première année du plan d'économie nationale concernant les CHRS.

Il convient de prendre la pleine mesure des impacts de la politique du « Logement d'Abord » sur le fonctionnement des CHRS et les prochaines mutations des métiers des travailleurs sociaux.

Optimisation de la cohérence des parcours résidents au cœur de la ville de Forbach avec le renforcement de la proximité partenariale entre le CHRS ESPOIR, les services de la prévention et du CSAPA CAARUD.

2018, UNE ANNÉE D'ACQUISITION

Le secteur d'activité «Inclusion sociale» a investi 1 004 103 € dans le patrimoine immobilier.

A METZ,

Acquisition d'un bâtiment Boulevard Maginot pour le **Dispositif INSERTION.**

A FORBACH,

les bureaux, situés 1 rue des moulins, ont été adaptés pour accueillir le pôle administratif du **Dispositif ESPOIR**. De nouveaux espaces ont été créés : sanitaires public à l'étage, un local entretien au rdc...

A FORBACH,

Acquisition 2 rue Nationale à FORBACH pour le **Dispositif ESPOIR.**

INCLUSION SOCIALE
EXEMPLES D'ACTIVITÉS EN 2018

CSAPA - CAARUD Les Wads

Réunion annuelle du Réseau d'Accueil en Famille de Luzech

DISPOSITIF ESPOIR

« Rompre l'isolement, contribuer à l'insertion : pour aller plus loin »
en faveur des femmes

Il s'agit d'un atelier d'insertion sociale animé par Nadine TREMBLEAU, titulaire d'un DESS en Psychologie clinique et pathologique et d'un Diplôme d'Etat en Ingénierie Sociale à destination des femmes de plus de 18 ans sur les territoires de Forbach et Stiring-Wendel.

Depuis plusieurs années, le service insertion du Dispositif Espoir propose une action en direction des femmes qui se situe dans une démarche d'insertion sociale, culturelle et citoyenne. Elle vise à créer du lien, à rompre l'isolement et aider chacune des participantes à trouver sa place dans la société.

Ce processus ne va pas toujours de soi. Les histoires de vie, les histoires des peuples, les difficultés économiques, les fragilités personnelles peuvent rendre ce processus difficile voire, chaotique. Il est donc parfois nécessaire d'accompagner les personnes dans une démarche solidaire et respectueuse des différences.

Cette année nous avons privilégié une approche culturelle. En effet, elle permet de faire le lien entre les cultures d'origine et la culture d'accueil. Elle est source de valorisation et de reconnaissance. Elle permet aussi la rencontre avec d'autres sensibilités, d'autres approches et est donc source d'ouverture.

En 2018, suite à une exposition à laquelle les femmes de l'atelier se sont rendues à la médiathèque de Forbach sur le thème : « L'Art, l'artiste et le livre », elles ont décidé de réaliser une production autour du livre. Il commence par : « Il était une fois, des femmes toutes différentes, venant de pays et d'horizons différents, qui sont dans ce groupe, à Forbach, et en France pour des raisons différentes. Elles ont envie de se rencontrer, de connaitre leur ville, la France avec beaucoup de respect, d'amitié et de solidarité…

Elles ont proposé un « livre » en trois parties :

- qui je suis, d'où je viens ?
- pourquoi, je suis ici ?
- que représente la France pour nous?

Ce travail a été présenté le 03 juillet aux partenaires et a été suivi d'un goûter interculturel.

Nous ne manquons pas d'idées !!

Pour 2018/2019, nous projetons de travailler sur le thème de l'écrit dans la ville. A suivre….

INCLUSION SOCIALE
EXEMPLES DE MANIFESTATIONS EN 2018

RAPPORT ET CONFÉRENCE TREND DES 31 JANVIER ET 30 MAI 2018

Depuis bientôt 15 ans, le CSAPA Les Wads coordonne et anime au niveau régional le dispositif TREND & SINTES.

Le dispositif TREND (Tendances Récentes et Nouvelles Drogues) de l'Observatoire Français des Drogues et Toxicomanies (OFDT) permet de décrire les usages de drogues illicites ou de médicaments consommés en dehors de la norme thérapeutique ainsi que les populations particulièrement consommatrices. La description et l'analyse des tendances émergentes fournissent des éléments de connaissances essentiels aux pouvoirs publics comme aux professionnels pour éclairer les pratiques et les politiques publiques.

Le rapport est accessible sur le site web du CMSEA[1] ou celui de l'OFDT[2].

En 2018, Ivana Obradovic, Directrice adjointe de l'Observatoire Français des Drogues et des Toxicomanies et Chercheure associée au CEDISP a eu l'opportunité de présenter les «Motivations et représentations associées aux usages de drogues chez les adolescents», suivie de Fabienne Bailly, Chargée de recherche TREND - CMSEA qui a présenté les «Tendances Récentes et nouvelles Drogues».

1 https://www.cmsea.asso.fr/fr/inclusion-sociale/dispositif-trend_-n.html
2 https://www.ofdt.fr/enquetes-et-dispositifs/trend/

JOURNÉE MOI(S) SANS TABAC

Le 13 novembre 2018, à l'initiative du Service en amont du CSAPA les Wads, une journée a été organisée pour informer, accompagner et soutenir l'arrêt du tabac des professionnels concernés du CMSEA.

Celle-ci s'inscrit dans le mois sans tabac organisé chaque année par le Ministère de la Santé et l'Assurance Maladie.

Différents ateliers ont été mis en place tout au long de la journée: nutrition, sport, sophrologie, hypnose, santé, délivrance de traitements, test co...

A travers ces différentes expériences, plusieurs participants ont pu se saisir des outils d'aide et d'accompagnements proposés pour stopper leurs consommations de tabac.

D'autres événements et interventions portées par le Service en Amont ont eu lieu en Moselle : maison d'arrêt, CHRS, centres sociaux, PJJ, etc...

CHIFFRES CLÉS 2018

15
équipes

66
professionnels

4,1M €
produits

3893
bénéficiaires

Etat
Conseil Départemental de Moselle
Collectivités locales

PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

"...en première ligne des grandes questions sociales qui impactent notre société"

Les équipes du Service d'Éducation en Milieu Naturel (SEMN) du CMSEA, comme l'ensemble du secteur la Prévention Spécialisée, ont toujours été en première ligne des grandes questions sociales qui impactent notre société et que nous retrouvons dans les quartiers où nous intervenons :

- La précarité, le chômage, les trafics de stupéfiants et les violences diverses ;
- La question de la déscolarisation et de l'échec scolaire, suivi par les addictions et l'entrée de plus en plus tôt dans les pratiques de consommation de produits (pour les garçons la primo consommation se fait aux alentours de 11 ans et 13 ans pour les filles) ;
- Des situations plus dégradées perméables aux pensées radicales, et notamment des jeunes attirés par les idéologies populistes xénophobes ou par radicalité religieuse.

Nos réponses éducatives et notre organisation face à ces nouveaux périls se sont largement renouvelées.

En effet le SEMN regroupe autour d'une direction installée au siège du CMSEA à Metz, 15 équipes de prévention spécialisée sur 7 secteurs : Val de Fensch, Val de l'Orne, Metz et Woippy, St Avold, Forbach, Val de Sarre, animées par 5 directeurs adjoints depuis Octobre 2018.

Cette organisation permet à la prévention spécialisée d'être présente sur les 5 nouveaux territoires du Conseil Départemental de la Moselle et ainsi travailler en cohérence et en synergie avec les autres services de la Protection de l'Enfance. Il s'agit d'un véritable maillon de la protection de l'enfance sur le département de la Moselle. Cette inscription sur les territoires permet ainsi un ancrage au plus près des réalités de terrain, au plus près des publics que nous accompagnons, avec un réseau partenarial très large et efficace.

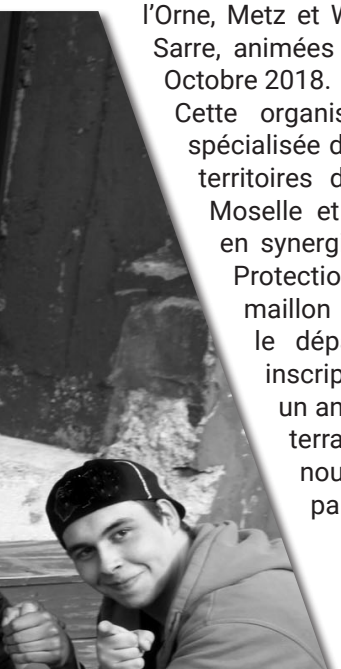

Pour rappel la prévention spécialisée relève des missions de l'aide sociale à l'enfance placée sous la responsabilité des départements. L'article L 121-2 du code de l'action sociale et des familles stipule à ce titre que le département a « une mission de prévention de la marginalisation et d'aide à l'insertion dans les lieux où se manifestent des risques d'inadaptation sociale.».

Les actions de prévention spécialisée sont définies par :

- l'arrêté interministériel du 04 juillet 1972 ;
- la *loi du 5 mars 2007* de réforme de la Protection de l'Enfance qui remet en avant la Prévention Spécialisée comme étant un maillon de la chaîne « Protection de l'Enfance ». En effet, celle-ci est citée comme un des dispositifs de Prévention étant amené à travailler en lien étroit avec les différentes instances de la Protection de l'Enfance (ASE, CMS...) ;
- la *loi du 14 mars 2016* venant compléter celle de 2007, renforçant également la place de la Prévention Spécialisée en particulier l'article 12 : « Le service de l'Aide Sociale à l'Enfance est un service non personnalisé du Département chargé des missions suivantes : organiser, dans les lieux où se manifestent des risques d'inadaptation sociale, des actions collectives visant à prévenir la marginalisation et à faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et des familles, notamment des actions de prévention spécialisée... »;
- la *loi du 2 janvier 2002* rénovant l'action sociale et médico-sociale qui fixe de nouvelles règles relatives aux droits des usagers;
- les orientations du schéma départemental de la Moselle et de la charte du Conseil Départemental de 2017.

PERSPECTIVES 2019

- Travail sur le futur passage en Métropole/2020 pour les équipes de Metz et Woippy.
- Stabilisation des équipes et de l'encadrement sur les 5 territoires.
- Meilleure visibilité de la Prévention Spécialisée : nouveau logo, projet d'établissement, rapports d'activité, ...
- Grosses actions durant l'année : Prox'Aventures, Joussour, Metz Trophy Aventures, pièce de théâtre Gehenne, manifestation musique tzigane…
- Formations internes : Prévention de la radicalisation, prévention des conduites à risques.
- Appels à projet dans le cadre du plan pauvreté : 100 % inclusion (Comité National de Liaison des Acteurs de la Prévention Spécialisée), Les Invisibles.
- Recherche action sur la coopération socio-éducative de territoire (Comité National de Liaison des Acteurs de la Prévention Spécialisée).
- Actions partenariales, solidaires avec d'autres associations, les municipalités, les bailleurs sociaux, l'Education Nationale ...

NOS TRAVAUX EN 2018

A METZ,

les locaux achetés pour accueillir l'**EPS de Metz** ont été totalement rafraichis : nouveau sanitaire, création d'une salle d'activité, reprise des sols et des revêtements muraux, mise en peinture …

LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE EN 2018…

La Prévention Spécialisée jusqu'alors était orientée par 3 missions principales :

- lutter contre la marginalisation des jeunes de 10 à 21 ans;
- favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes;
- soutenir et promouvoir le milieu de vie des habitants.

L'évolution des problématiques et les différentes réflexions menées avec le Département ont mené la Prévention Spécialisée en Moselle, à se focaliser sur des missions plus « affinées » :

- La lutte contre le décrochage scolaire
- La rue virtuelle
- La prévention de la radicalisation.

Les principes d'intervention propre à la Prévention Spécialisée ont évolué pour s'adapter au mieux à la réalité de terrain des éducateurs :

- LES MISSIONS
  - Prévenir les risques de marginalisation des jeunes de 10 à 21 ans.
  - Mener des actions de prévention afin de favoriser l'insertion sociale des jeunes en voie de marginalisation.
  - Accompagner à la réinsertion des jeunes fortement marginalisés.
  - Favoriser l'émergence d'actions pour l'accès à la citoyenneté et au pouvoir d'agir des habitants.

- PRINCIPES ET MÉTHODES
  - Libre adhésion.
  - Absence de mandat nominatif.
  - Respect de l'anonymat dans le cadre du secret partagé.
  - Actions partenariales.
  - Non-institutionnalisation de l'action.

  (Sauf dans le cadre des IP & AEP).

- MODES D'INTERVENTION
  - Travail de rue : aller vers.
  - Suivi et accompagnement individuel.
  - Travail avec les familles.
  - Action sur les groupes.
  - Travail en partenariat.
  - Promotion du milieu de vie.

ZOOM SUR...
LA PRISE EN CHARGE DE NOS BÉNÉFICIAIRES

1789 familles ont été bénéficiaires

1577 jeunes ont bénéficié de suivis dans une relation éducative

601 jeunes ont rencontré des difficultés mais ne nécessitant pas de relation éducative

1051 jeunes sans difficultés ont participé aux activités des équipes de prévention

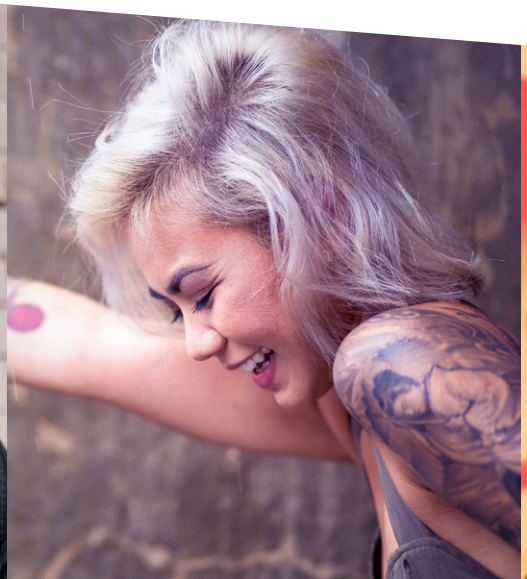

LES TEMPS FORTS 2018 DE LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

2018, UNE ANNÉE RICHE EN TEMPS FORTS

- Rapprochement managérial de l'équipe de prévention spécialisée de Woippy et Metz ainsi que du Val de Fensch et Val de l'Orne.
- Présence de 15 équipes sur les 5 territoires du Conseil Départemental de la Moselle.
- Poursuite du travail sur le projet d'établissement
- Organisation de 8 séjours avec les jeunes suivis tout au long de l'année
- Accompagnement des jeunes vers l'insertion sociale et professionnelle avec les supports de chantiers pécules et ateliers jeunes.
- Actions multiples autour du sport, de la culture, de la musique, de la radicalisation : Prox'Aventures, La saharienne, Self défense, sport et hygiène de vie, DEMOS, Projet Joussour, Pièce Djihad.

ZOOM SUR ... LES SÉJOURS DE LA PREV'

Dans le cadre de nos missions de prévention et durant les temps de travail de rue, nous constatons que durant la période estivale un certains nombres de jeunes investissent davantage l'espace public. Ces derniers occupent le temps comme ils le peuvent et se retrouvent dans des situations d'oisiveté et d'errance au sein des quartiers.

Afin de rompre avec ce quotidien,nous proposons différentes activités sportives et de dépassement de soi, sous forme de séjour Ces cours séjours seront également l'occasion de travailler sur la socialisation des jeunes et le vivre ensemble.

LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE EN 2018
QUELQUES TÉMOIGNAGES

TÉMOIGNAGES

MICHEL LEGRAND
Président de l'unité locale de Hagondange, Fensch et Orne de la Croix-Rouge

Solidaire de la Croix Rouge

Je tiens au nom de la Croix Rouge Française, unité locale de Hagondange - Fensch et Orne, à remercier l'investissement des jeunes ados, encadrés par les éducateurs (trices) du club de prévention d'Hagondange, dans le cadre de la collecte alimentaire du samedi 27 avril dans les hypermarchés du secteur.

Bravo aux éducateurs et éducatrices pour le travail réalisé auprès des jeunes en préparant avec eux cette journée de générosité.

L'ambiance a été excellente. La spontanéité et l'engagement des jeunes ados au cours de cette journée de solidarité au profit des plus démunis ont été salués par les bénévoles et les donateurs.

PIERRE VANSTEENE
Proviseur de la Cité scolaire Jean Moulin

Soutien à la prévention du décrochage scolaire

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour la collaboration engagée cette année au profit des élèves du collège Jean Moulin, dans le cadre de notre Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire (GPDS) et à l'occasion d'une prise en charge de deux élèves récemment ayant fait l'objet d'une exclusion temporaire que nous souhaitions rendre la plus éducative possible.

PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

LE «MADE IN CMSEA»

NOS VALEURS AU CŒUR DE NOS ACTIONS

PLUS QU'UN ART DE PRODUIRE ET D'ACCOMPAGNER, UN VÉRITABLE ENGAGEMENT PORTÉ PAR LES VALEURS ASSOCIATIVES

Dans le cadre du projet associatif, la **«Solidarité et la réciprocité des échanges»**, selon lesquelles une personne n'existe que dans une relation d'échanges solidaires, est sous-jacente à la cohésion sociale.

C'est pourquoi les établissements et services incluent dans leurs projets la prévision des moyens susceptibles de développer des solidarités tant pour et entre les usagers, qu'envers d'autres publics ou groupes (chantiers, échanges culturels, insertion professionnelle, sportifs, humanitaires, etc.).

2018 a été l'opportunité de valoriser d'autres moyens au sein du CMSEA. Ainsi les savoir-faire issus d'établissements et services, tels **l'Atelier des Talents** (Restauration, blanchisserie, l'hygiène des locaux, sous-traitance industrielle, espaces verts et de la maintenance), et **l'Espace INSERTION** (Espace garage, Restauration / REST'ART, entretien des bâtiments / locaux / espaces verts) ont permis de favoriser l'épanouissement, l'intégration et l'autonomie des publics impliqués.

Une réunion de présentation des offres de services sociales et solidaires desdites structures s'est tenue le 07 septembre 2018 auprès des Directeurs et Directeurs adjoints du CMSEA à l'Atelier des Talents. Des discussions ont été amorcées pour identifier des synergies et un positionnement conjoint entre l'Atelier des Talents et l'espace INSERTION. Des démarches similaires ont été étendues aux autres établissements du CMSEA.

L'approche du «Made in CMSEA» vise également à renforcer la visibilité et la compétitivité de nos établissements et services dans l'écosystème du CMSEA en valorisant les produits fabriqués et les services délivrés par leurs équipes.

TÉMOIGNAGE

CORINNE ALBIGES
Directrice du Service de Placement Familial Spécialisé

UN CHANTIER « MADE IN CMSEA » AU SPFS

J'ai eu l'occasion de faire appel aux services de deux établissements du CMSEA pour rafraîchir et nettoyer ses locaux en Chaplerue, durant l'été.

Rattaché au pôle protection de l'enfance, l'établissement accueille 100 enfants âgés de 0 à 18 ans qui sont éloignés de leur famille en raison de difficultés d'ordre social et éducatif.

L'appel aux services de l'Espace Insertion (NDLR : l'insertion professionnelle par l'économie qui propose des réponses aux différentes problématiques d'insertion des jeunes et des adultes en difficultés, à travers des actions d'entraînement au travail et d'accompagnement vers l'emploi) fait suite à une réflexion menée au sein de l'Association qui, dans un cadre de collaboration participative et d'entre aide entre les différents services, a décidé de faire appel aux compétences existantes afin de les promouvoir en les faisant vivre.

C'est ainsi que le dispositif s'est occupé des travaux de peinture de tout le service durant l'été.

Les congés annuels d'été furent propices pour la réalisation de ce chantier dont les travaux se sont déroulés dans de bonnes conditions. L'accueil de l'équipe fut soigné au travers du café du matin, ce qui rejoint la marque de fabrique du service vis à vis des prestataires externes.

L'ambiance était au travail, malgré les fortes chaleurs de cet été, d'autant plus que les locaux sont vitrés.

Le résultat obtenu a donné entière satisfaction et au final, a boosté l'équipe du SPFS qui occupe les locaux pour trier, décorer, archiver et ranger, choses qui n'avaient pas été faites depuis bien longtemps.

L'équipe d'entretien a été entraînée également dans ce mouvement collectif, en participant assidûment au dépoussiérage.

Concernant le ménage, une équipe de deux personnes de l'Atelier Des Talents (NDLR : rattaché au pôle Handicap du CMSEA, il accueille 267 personnes en situation de handicap, âgées de 20 ans et plus, avec pour objectif la possibilité d'exercer une activité professionnelle dans des conditions de travail aménagé) intervient pour l'entretien des locaux. Cette mobilisation d'autres structures du CMSEA a œuvré au bien-être et aux soins des enfants accueillis au SPFS, tout en permettant aux travailleurs de l'ESAT et aux professionnels de l'Espace Insertion, de se réaliser.

Ces actions ont procuré beaucoup de bonheur aux enfants vivant dans les familles d'accueil et qui fréquentent les locaux à diverses occasions. Leurs regards ébahis et acérés n'ont pas manqué évidemment de noter chaque changement.

DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

LA JEUNESSE AU CŒUR DE NOS ACTIONS

LA COOPÉRATION FRANCO-ALGÉRIENNE AU SERVICE DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

Leila CALME
Directrice adjointe,
Prévention spécialisée du Val de Fensch & du Val de l'Orne

Le CMSEA s'est inscrit une nouvelle année dans le programme concerté pluri-acteurs (PCPA) Algérie JOUSSOUR [1], laquelle a été marquée par deux temps forts:

L'accueil d'une délégation d'animateurs de l'association Bel Horizon au mois de juin

Cet accueil a permis de mettre en place une dynamique auprès de notre association car ces animateurs avaient pour objectif de comprendre « la relation d'aide » mise en place par le CMSEA, et ce, quel que soit le profil de la personne. Aussi, de nombreux temps de rencontre ont été organisés par les équipes, qui ont été ravie de présenter leur travail quotidien (CER, CSAPA, SESSAD-TED, MECS les Grands Chênes et Solgne, Foyer Espoir, Prévention spécialisée, etc...) Ce fût également, le moment d'échanger nos regards, sur les actions menées sur les deux rives pour lutter contre les stéréotypes, les préjugés et les discriminations.

C'est ainsi qu'après une conférence à l'université de Metz (partenaire de ce projet)et une intervention sur « l'intérêt des échanges internationaux » à l'hôtel de ville de Metz le 25 juin 2018, les bénévoles de l'association Bel Horizon, sont intervenus au collège de Uckange, pour mettre en place une animation auprès des élèves de 5ème.

Voyage à Oran au mois d'Octobre

organisé par notre partenaire Bel-Horizon avec la participation de 7 personnes du CMSEA et de Piero GALLORO, Maître de conférence en Sociologie à l'université de Metz. Cette rencontre nous a permis d'aller à la rencontre des acteurs associatifs oranais et de leur réalité quotidienne de lutte contre toutes les formes de marginalisation des personnes tout comme de leurs méthodologies de travail. Nous y avons rencontré de nombreuses associations (Graine de Paix, FARD, Le petit Lecteur, Eco-citoyen) et avons partagé une journée de travail autour de la gestion des conflits. Après une conférence qui a fait salle comble sur le thème « Egalité & genre », nous avons visité trois expositions, dont l'une au Centre Culturel Français de NORA ZAÏR, artiste photographe oranaise, qui est mise à disposition du CMSEA. Ce projet avait pour ligne principale de permettre à chacun de « changer de regard » et ensemble de « changer nos lunettes » au travers de l'échange de bonnes pratiques « ENTRE LES DEUX RIVES ».

1 Qui sommes-nous, http://pcpalgerie.org/le-programme-joussour/

LA COOPÉRATION FRANCO-ALLEMANDE AU SERVICE DE JEUNES EN GRANDES DIFFICULTÉS

Christelle OTT
Directrice, dispositif INSERTION

Pour la troisième année consécutive, le CMSEA a souhaité accueillir des jeunes (adultes) allemands en situation de vulnérabilité tant sociale que professionnelle, afin de faciliter l'acquisition d'une expérience professionnelle dans une entreprise ou un service d'insertion mosellan, tout en les aidant à sortir de l'engrenage de l'exclusion.

Cette action s'inscrit dans le cadre du **programme «IdA - Integration durch Austausch»** financé par le Fonds Social Européen (FSE), laquelle est réalisée en partenariat avec l'association Kids&Co, basée à Berlin, avec laquelle le CMSEA a noué un collaboration depuis plus de 20ans.

L'animation du programme au sein du CMSEA a été transférée au service Point Accueil Écoute Jeunes (PAEJ) du dispositif INSERTION où l'engagement et la mobilisation de travailleurs sociaux a permis:

- de travailler sur la mobilité des jeunes;
- d'offrir un environnement propice aux développement des compétences et habilités sociales et professionnelles;
- de construire un projet de vie;
- ouverture vers d'autres sphères;
- acquisition d'un nouveau statut valorisant;
- nouveaux regards portés sur soi;
- rapport à L'autre;
- maitrise des angoisses liées à un nouvel environnement;
- aider à appréhender de manières différentes le quotidien;
- partage des parcours de vie.

ZOOM SUR... LE GROUPE 2018

- Dix jeunes dont une maman avec son enfant de 2 ans,
- Un séjour de deux mois (octobre à décembre 2018) à Metz, et un séjour à Paris...
- Des stages diversifiés au CMSEA et dans son écosystème partenarial, tels au LAEP Pirouette, à l'IMPro la Horgne ou encore au sein du PAEJ et également au sein d'associations caritatives comme Caritas, la boutique solidarité de la fondation Abbé Pierre ou encore à Bellecroix au Centre Social et Culturel ADAC'S...
- Des cours de découverte de la langue française,
- Des terrains de stages variés,
- La découverte d'une autre culture,
- La découverte pour certain(e) de la collectivité,
- Des sorties culturelles, ludiques et sportives en Moselle...
- Le tout agrémenté de découvertes culinaires !

REMERCIEMENTS À NOS PA

PARTENAIRES ET MÉCÈNES

TÉMOIGNAGE

BERNARD BLANCHARD
Psychiatre de l'enfant et de l'adolescent
Administrateur du CMSEA

Dans les années 80, le monde éducatif et la pédopsychiatrie publique se regardaient avec méfiance. Ils avaient des cultures et des pratiques très différentes et quand ils utilisaient les mêmes mots (comme «borderline»), ceux-ci n'avait pas le même sens.

Ma perception du monde éducatif a, il est vrai, considérablement évolué lorsque j'ai rejoint le CMSEA en tant qu'administrateur bénévole.
Comme toujours, c'est à travers des relations humaines directes que nos conceptions et nos approches évoluent.

J'ai d'abord régulièrement travaillé avec le service des WADS (NDLR : service santé et addictologie) et l'équipe en amont, puis avec quelques MECS et le service d'investigations et d'orientations éducative, rattachés au pôle protection de l'enfance.

Auparavant, nous nous rencontrions certes assez souvent lors de réunions de synthèse, mais nos échanges s'inscrivaient davantage dans la rivalité que dans le partenariat.

Je situerais l'évolution de nos rapports en 1998 avec la création de la Maison des Adolescents (MDA, anciennement CASA), établissement médico-social.

Dès cet instant, nous avons commencé à travailler véritablement ensemble dans les mêmes lieux, à nous apprivoiser, à nous connaître, nous reconnaître et à éprouver de la bienveillance et de la complémentarité dans nos actions professionnelles.

L'étape suivante nous a dès lors permis de monter des projets communs et novateurs :

- dans le champ de la déficience : la création du SESSAD TED, celle du Service d'Accueil Familial Thérapeutique et Educatif ;
- la création de la Maison Educative et Thérapeutique (MET) où les soignants pédopsychiatriques travaillent en immersion complète dans un établissement éducatif ;
- les consultations jeunes consommateurs dans les MDA de Metz et Saint-Avold.

Et cela n'est qu'un début. Nous sommes confiants des quelques beaux projets communs à réaliser, même si à ce jour nous n'en sommes encore qu'à l'étape réflexive et à la présentation aux tutelles».

LE CMSEA EN QUELQUES MOTS

SOCIAL
ET MEDICOSOCIAL
Handicap
Protection de l'Enfance
Inclusion sociale
Prévention spécialisée

69 ans
INTERET GENERAL

24 ans
UTILITE PUBLIQUE

INNOVATION SOCIALE
Par ses capacités et modalités de prises en charge

LA GOUVERNANCE ASSOCIATIVE

COLLEGES
- Actifs
- Parents
- Amis

INSTANCE POLITIQUE & STRATEGIQUE
- Assemblée Générale
- Conseil d'Administration
- Bureau
- PRÉSIDENT

COMMISSIONS
- Orientations associatives
- Ethique
- Recherche & développement
- Recrutement directeurs et cadres intermédiaires
- Financière
- Travaux
- Suivi des projets d'établissements

DIRECTION GENERALE
- DIRECTEUR GENERAL
- Directeur Général Adjoint & Directeur des Ressources Humaines
- Directrice Administratrive et Financière & Directrice du Système d'Information

COMITE DES DIRECTEURS

SECTEURS D'ACTIVITE

LA PRÉSENCE DU CMSEA

PÔLE HANDICAP

1. DITEP (ITEP - SESSAD TCC)
2. IMPRO DE MORHANGE / SESSAD Pro
3. IMPRO «LA HORGNE» / SESSAD Pro
4. I.M.P «Espérance»
5. SESSAD T.E.D
6. Foyer «LE HAUT SORET»
7. E.S.A.T «L'Atelier des Talents»

PÔLE PROTECTION DE L'ENFANCE

1. SAEI
2. SPFS/SERAD
3. DASA (MAIS - MET - MOUSQUETON - CER - C.A.A.A)
4. MECS - «LA VERSÉE»
5. DADT (MECS / SERAD / Famille d'Accueil)
6. MECS/SERAD de Lorry
7. MECS - «Le Grand Chêne»

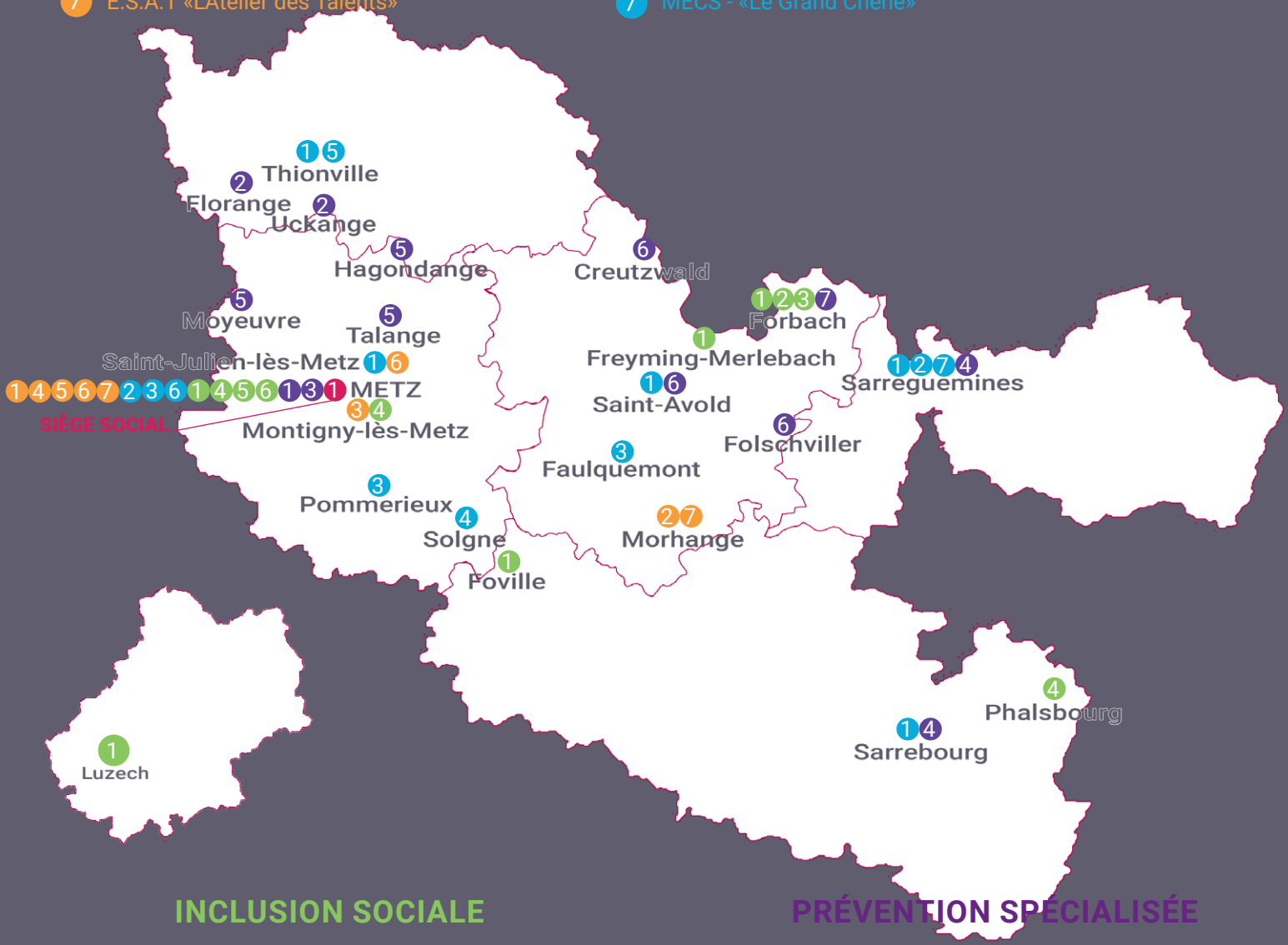

INCLUSION SOCIALE

1. CSAPA / CAARUD «Les Wads»
2. Appartements de Coordination Thérapeutique
3. Dispositif ESPOIR
4. Dispositif INSERTION

PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

1. EPS Secteur Metz
2. EPS Secteur Val de Fensch
3. EPS Secteur Woippy
4. EPS Secteur Val de Sarre
5. EPS Secteur Val de l'Orne
6. EPS Secteur Saint-Avold
7. EPS Secteur Forbach

Devenir ADHÉRENT
- adherents@cmsea.asso.fr

BENEVOLAT - SERVICE CIVIQUE
- benevolat@cmsea.asso.fr
- servicecivique@cmsea.asso.fr

Mécénat - PARTENARIATS
- mecenat@cmsea.asso.fr

COMMUNICATION & RELATIONS PRESSE
- communication.cmsea@cmsea.asso.fr

Pour toute AUTRE DEMANDE
- servicecentral@cmsea.asso.fr

Pour en savoir plus :
https://www.cmsea.asso.fr/fr/agir-et-soutenir.html

VOUS SOUHAITEZ CONTRIBUER À LA VIE DU CMSEA?

SUIVEZ-NOUS SUR LE WEB

www.cmsea.asso.fr

/assocmsea

/AssoCMSEA

Crédits:
Comité éditorial : Bureau et direction générale du CMSEA;
Coordination & conception : Service du Secrétariat de Direction et de la Communication du CMSEA;
Crédits photos : Robert HEMMERSTOFFER et Gabriel BECKER, administrateurs; et professionnels des établissements et services du CMSEA
Impression : DIGIT'OFFSET, Marly

GLOSSAIRE

A

AA : Accès à l'Autonomie
ACT : Appartements de Coordination Thérapeutique
ADT : L' Atelier des Talents
AEMO : Action Educative en Milieu Ouvert
AEP : Aide Educative Ponctuelle
AIS : Accompagnement et Insertion Sociale
AMP : Aide Médico-Psychologique
ANESM : Agence Nationale de l'Evaluation et de la Qualité des Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux
APSAP : Accompagnement de Prévention, de Soutien et d'Accpompagnement à la Parentalité
ARS : Agence Régionale de Santé
ATR : Appartement Thérapeutiques Résidentiels
AIRe : Association Nationale des Instituts Thérapeutiques et Pédagogiques et de leurs Réseaux
APVC : Accompagnement et Prévention des Violences Conjugales
ASLL : Accompagnement Social Lié au Logement
ASE : Aide Sociale à l'Enfance

C

CAAA : Centre d'Accueil et d'Accompagnement pour Adolescents
CAARUD : Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers
CAF : Caisse d'Allocations Familiales
CCAS : Caisse Centrale d'Activités Sociales
CD : Conseil Départemental
CDIP : Cellule Départementale de l'Information Préoccupante
CER : Centre Educatif Renforcé
CFA : Centre de Formation d'Apprentis
CHSCT : Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail
CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
CIL : Conférence Intercommunale du Logement
CJC : Consultation Jeunes Consommateurs
CLIS : Classe pour l'Inclusion Scolaire
CMS : Centre Médico-Social
CNAPE : Convention Nationale des Associations de Protection de l'Enfance
CNLAPS : Comité national des acteurs de la prévention spécialisée
COPIL : Comité de Pilotage
CPOM : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
CRP : Centre de Rééducation Professionnelle
CSAPA : Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention des Addictions
CSE : Comité Social et Economique
CTR : Centre Thérapeutique Résidentiel
CVS : Conseil à la Vie Sociale

D

DADT : Dispositif d'Accueil Diversifié Thionvillois
DASA : Dispositif d'Accompagnement Spécifique pour Adolescents
DDCS : Direction Départementale de la Cohésion Sociale
DEFI : Direction de l'Enfance, de la Famille et de l'Insertion
DIRECCTE : Direction Régionale de l'Environnement, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi
DITEP : Dispositif intégré ITEP + SESSAD
DPI : Dispositif de Première Intervention
DPO / DPD : Délégué à la protection des données
DRJSCS : Direction Régionale de la jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale
DUERP : Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

E

EA : Entreprise Adaptée
EJE : Educateur de Jeunes Enfants
EHPAD : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
EMA : Equipe Mobile Adolescents
EPrD : Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses
EPS : Equipe de Prévention Spécialisée
ERLI : Education aux Risques Liés à l'Injection
ESAT : Etablissement et Service d'Aide par le Travail
ETAPE : Ecoute et Travail d'Accompagnement Parents Enfants
ETP : Equivalent Temps Plein

F

FAM : Foyer d'Accueil Médicalisé
FAS : Foyer d'Accueil Spécialisé
FHESAT : Foyer d'hébergement de travailleurs en ESAT
FJT : Foyer Jeune Travailleur
FAPP : Foyer Appartements
FSE : Fonds Social Européen

G

GPDS : Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire
GPMC : Gestion Prévisionnelle des Métiers et des Compétences

H

HACCP : Hazard Analysis Critical Control Point, norme d'hygiène alimentaire
HME : Hébergement Mère-Enfant
HUDA : Hébergement d'Urgence des Demandeurs d'Asile

GLOSSAIRE

I

IAE : Insertion par l'Activité Economique
IME : Institut Médico-Educatif
IMP : Institut Médico Pédagogique
IMPro : Institut Médico-Professionnel
INJS : Institut National des Jeunes Sourds
ITEP : Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique

L

LAEP : Lieux d'Accueil Enfants-Parents

M

MAIS : Maison d'Accueil et d'Insertion Sociale
MDA : Maison des Adolescents
MDFT : Thérapie familiale multidimensionnelle
MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées
MECS : Maison d'Enfants à Caractère Social
MET : Maison Educative et Thérapeutique
MJIE : Mesure Judiciaire d'Investigation Éducative
MNA : Mineur Non Accompagné

O

OCTAPEH : Organisme Central de Technologie d'Apprentissage, de Promotion et d'Education en faveur des Personnes Handicapées
OFDT : Observatoire Français des Drogues et des Toxicomanies
OS : Obligation de Soins
OV : Obligation de Visites

P

PAEJ : Point Accueil Ecoute Jeunes
PAEJEP : Point Accueil Ecoute Jeune Et Parents
PAIPS : Programme d'Accompagnement vers une dynamique d'Inclusion
PCPA : Programme Concerté Pluri-Acteurs
PHV : Personne handicapée vieillissante
PIA : Projet Individualisé d'Accompagnement
PJJ : Protection Judiciaire de la Jeunesse
PMR : Personne à Mobilité Réduite
PAG : Plan d'Accompagnement Global
PPI : Plan Pluriannuel d'Investissement
PTSM : Projet Territorial de Santé Mentale

R

RAF : Réseau d'Accueil en Famille
RBPP : Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles
RDR : Réduction Des Risques
RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données

S

SAEI : Service d'Action Educative et d'Investigation
SAFTE : Service d'Accueil Familial Thérapeutique et Educative
SAHTHMO : Service d'Accompagnement à l'Hébergement de Travailleurs Handicapés en Milieu Ouvert
SAO (ARS) : Service d'Accueil et d'Orientation - ARS
SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
SAS : Service Accueil et Soins
SDS : Service de Suite
SEA : Service En Amont
SEMN : Service Educatif en Milieu Naturel
SERAD : Service Educatif Renforcé d'Accompagnement A Domicile
SESSAD : Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile
SHD : Structure d'Hébergements Diversifiés
SINTES : Système National d'Identification des Toxiques et Substances
SPFS : Service de Placement Familial Spécialisé
SPIP : Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation

T

TAPAJ : Travail Alternatif Payé à la Journée
TSA : Troubles du Spectre de l'Autisme
TCC : Troubles du Comportement et de la Conduite
TED : Troubles Envahissants du Développement
TLSA : Troubles Spécifiques du Langage et des Apprentissages
TREND : Tendances Récentes et Nouvelles Drogues

U

ULIS : Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire
UTASI : Unités Territoriales d'Action Sociale et d'Insertion

Comité Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des Adultes
47 rue Dupont des Loges - CS 10271 - 57006 METZ Cedex 01
Tél : 03 87 75 40 28 - Fax : 03 87 37 30 80 - Courriel : servicecentral@cmsea.asso.fr

RETROUVEZ NOUS SUR LE WEB :
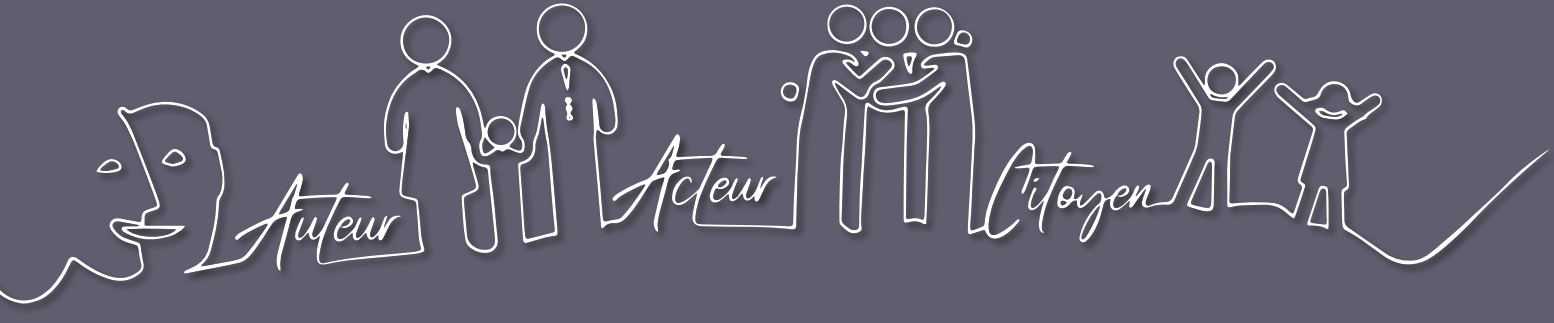
www.cmsea.asso.fr /AssoCMSEA /association-cmsea